

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

150000 Fcfa

DELL OPTIPIEH
IMPRIMANTE MULTIFONCTION

Tél: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3648 du Vendredi 9 Décembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse d'Owando

La paroisse Christ-Roi a fêté ses 70 ans



Une vue intérieure de la cathédrale Christ-Roi. (P.10)

Funérailles de Bienvenu Sidobé, alias Cœur à Cœur

Des milliers de personnes ont rendu un dernier hommage à l'artiste

(P.12)

Gestion du domaine public dans le département de Pointe-Noire

Martin Parfait A. Coussoud Mavoungou remet de l'ordre

(P.4)

Point de vue

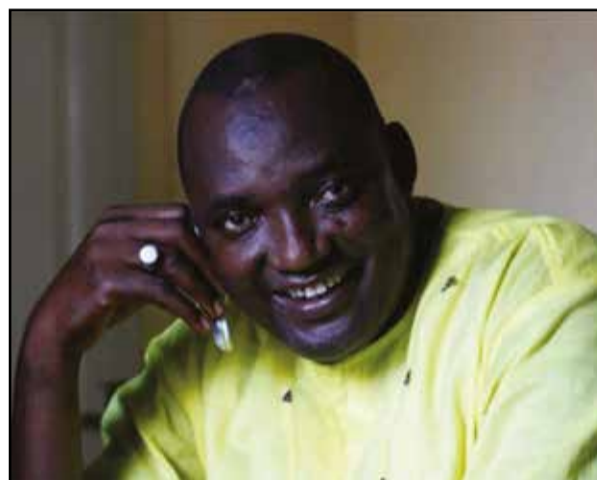
Christianisme et islam: les causes d'une difficile entente cordiale entre deux religions qui ont les mêmes origines

(P.15)

Election présidentielle en Gambie

Yahya Jammeh perd le fauteuil face à l'opposant Adama Barrow

(P.3)



Sénat: séance de questions orales au gouvernement avec débats

Le gouvernement a promis de payer les salaires dans les collectivités locales

(P.3)

Sécurité publique

Bientôt une opération de police «Uppercut plus», pour la sécurisation des fêtes de fin d'année

(P.8)

Assurance au Congo

La société Colina Congo est devenue Saham Assurance Congo



M. Sow Ibrahima.

(14)

Céphas Germain Ewanqui, coordonnateur national de la Fecodho
«La C.p.i apparaît comme une bouée de sauvetage, pour les victimes africaines des crimes de guerre»

(P.5)

Coup d'oeil en biais

Portugal: une enquête judiciaire qui aurait des ramifications au Congo

(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



I.D.E.C.A. Afrique

L'Institut de Développement des Compétences en Afrique
Membre du Groupe International de Transfert de Technologie (GITT Afrique)
C'est plus de 25 ans de savoir-faire en ingénierie de la Formation
ainsi que le Conseil et l'Assistance en Organisation à travers l'Afrique

NOTRE EQUIPE JUSTIFIE D'EXPERTISES ET D'EXPERIENCES AVEREES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- MANAGEMENT ET ORGANISATION DE SEMINAIRES - ATELIERS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX.
- PARTICIPATION A DES CONSULTATIONS (MANIFESTATIONS D'INTERETS, DEMANDE DE PROPOSITIONS, ETC.).
- GESTION DE RESEAU D'EXPERTS ET CONSULTANTS-FORMATEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL.

IDECA Afrique REALISE

- DES FORMATIONS SOUS FORME DE SEMINAIRES INTERNATIONAUX A DAKAR, PARIS, CASABLANCA OU EN TOUT AUTRE PAYS A DEFINIR.
(TELECHARGER NOTRE PROGRAMME DE FORMATION POUR L'ANNEE 2017 SUR NOTRE SITE www.ideca-afrique.com)
- DES SEMINAIRES NATIONAUX DANS VOTRE PAYS POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS.
- DES MISSIONS D'ASSISTANCE DANS DIFFERENTS SECTEURS DU DEVELOPPEMENT.



Mathieu Fréjus
HOUNYOVI
Directeur Général

NOS DOMAINES DE FORMATIONS ET D'ASSISTANCE

- PASSATION DES MARCHES PUBLICS / CONTROLE ET AUDIT DES MARCHES PUBLICS ;
- CONTROLE INTERNE ET AUDIT DES PROJETS ET PROGRAMMES ;
- SYSTEMES ORGANISATIONNELS DANS LES ADMINISTRATIONS ET PROJETS PUBLICS ;
- GESTION DE PROJETS ET GESTION AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES INTEGRES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI & EVALUATION ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE INFORMATISEE ;
- FINANCES PUBLIQUES ET CHAINE DE LA DEPENSE ;
- SYSTEMES DE « GESTION INFORMATISEE DE BASE DE DONNEES » ;
- SECRETARIAT ET ASSISTANAT / CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE AUTOMATISES ;
- PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ;
- SYSTEME D'INFORMATION ET TIC, ETC.



Adresse : Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 – BP : 15219 CP 12522 Dakar-Fann – Sénégal
Tél : +221 33 864 68 51 / Cel : +221 77 523 69 99 - Email : ideca@orange.sn / <https://www.ideca-afrique.com>

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire, Médiateur (I.T.C.) titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place Marché de la Plaine, Centre-ville
B.P: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO

EN ABREGE «SFI-EWO S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 100.000.000 F. CFA

Siège social: Zone SONOCC et SIACIC, Mpila, Arrondissement n°5 Ouenzé.

BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/16 B 6792.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16 novembre 2016 en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, Médiateur (I.T.C.), à Brazzaville, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de Talangai, à Brazzaville, le 21 novembre 2016, sous F°212/1, N°627, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Dénomination: La société a pour dénomination: SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO, en abrégé «SFI-EWO S.A.»;

Objet: La SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO, en abrégé «SFI-EWO S.A.», a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - L'aménagement, en vue de la mise en valeur des unités forestières MBAMA et TSA-MA; - L'exploitation forestière, la transformation industrielle de bois, l'exportation de bois (grumes et débités);

- L'importation de matériels, de véhicules, des engins forestiers, des pièces détachées et machines industrielles; - La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), Zone SONOCC et SIACIC, Mpila, Arrondissement n°5 Ouenzé, République du Congo;

Durée: La SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO, en abrégé «SFI-EWO S.A.», est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est fixé à 100.000.000 F. CFA correspondant à 10.000 actions sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 50%; - Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 16 novembre 2016 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de Talangai, à Braz-

zaville, le 21 novembre 2016, sous F°212/5, N° 631, il a été constaté que toutes les 10.000 actions de 10.000 F. CFA chacune, ont été entièrement souscrites et libérées à hauteur de 50%;

Administration de la société: aux termes de sa délibération du 16 novembre 2016, l'Assemblée Générale Constitutive de la SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO, en abrégé «SFI-EWO S.A.» a nommé, en qualité de premiers Administrateurs de la société, pour une durée de deux (2) exercices sociaux:

• Monsieur Leihua ZHANG, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, 8 zone n°4, Quartier Mafouta;

• Madame Yunying LU, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, 8 zone n°4, Quartier Mafouta;

• Monsieur Lianqing FU, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, 8 zone n°4, Quartier Mafouta;

• Madame Kelly Christelle SASSOU NGUESSO, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, 154, allée du Chaillu, Centre-ville;

• et Monsieur Franck-Etienne DIAWARA, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, 1017, rue Vou-

vou, Plateau des 15 ans, Mougali, Commissaires aux Comptes: Le Cabinet «PRICEWATERHOUSECOOPERS TAX & LEGAL», demeurant à Pointe-Noire, B.P: 1306, représenté par Monsieur Prosper BIZITOU, Directeur Général dudit cabinet, a été désigné en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, Et

Le Cabinet «EZHET», demeurant à Brazzaville, 29 bis, rue Mbochis, B.P: 2785, représenté par Monsieur ONDONGO EZHET, Directeur Général dudit cabinet, a été désigné en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

- Dépôt légal des actes constitutifs de la SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO a été entrepris le 30 novembre 2016 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné;

- Immatriculation: La SOCIETE FORESTIERE ET INDUSTRIELLE D'EWO, en abrégé «SFI-EWO S.A.», a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6792.

Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA

Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC)

Rentrée académique en janvier 2017 Cours du soir pour Salariés

Vous êtes salariés, vous souhaitez améliorer vos compétences et avoir un diplôme européen, plus de soucis, inscrivez-vous dans l'une de nos formations :

- Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle et polyvalente) en français/diplôme de IFAM de Paris.

- Master en Contrôle de Gestion (MCG)/diplôme de ITESCIA Paris.

- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE)/diplôme de ITESCIA Paris

- Master Management des Organisations/Entreprises (MMO)/diplôme de ESLSCA Paris

- Master of Business Administration (MBA)/diplôme de ESLSCA Paris

- Master en Management des Ressources Humaines (MRH)/diplôme de ESLSCA

Site : Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27- escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05-534-11-92/06-631-14-17,

A, suivant acte authentique reçu le vingt-deux avril deux mille quinze, enregistré folio 038/5 n° 206, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: «ZERO KILLED Sarl»;

Objet: Création, Production (Audio visuelles), Post-productions audiovisuelles en tous et sur tous supports: courts et longs métrages de fiction, reportage documentaire, émissions, séries, films, publicitaires, films institutionnels, films événementiels, vidéo-clips

captation, enregistrement sonores tels que disques publicités, émissions radio, cours, stages, formation consulting et conférences, importation et exportation des matériaux audio visuelles;

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: Pointe-Noire, route de la Frontière, quartier Mayinga;

Gérance: Par Monsieur Samuel Alexis GUETTARD, né à Migennes (France), le vingt et un juillet mil neuf cent quatre-vingt et un, demeurant à Pointe-Noire, au quartier centre-ville, République du Congo, Passeport n°13FV05148.

Pour avis,

Le Notaire

Election présidentielle en Gambie

Yahya Jammeh perd le fauteuil face à l'opposant Adama Barrow

Après 22 ans de règne sans partage, Yahya Jammeh quitte le pouvoir, en Gambie, battu à l'élection présidentielle par Adama Barrow, candidat unique de l'opposition. C'est l'issue de l'élection présidentielle qui s'est déroulée, les 1^{er} et 2 décembre 2016. Une véritable page d'histoire qui s'est tournée pour ce pays d'Afrique occidentale, considéré, parfois, comme l'enclave du Sénégal, pays avec lequel la Gambie est frontalière. C'était la liesse à Banjul, la capitale, et dans le reste du pays où le peuple a dansé de joie et s'est dit enfin libéré des griffes de celui qui avait vigoureusement affirmé qu'il gouvernerait la Gambie «pendant un milliard d'années».



Yahya Jammeh.

Le nouveau président gambien, Adama Barrow, qui s'est mis au travail aussitôt après son élection, entend collaborer avec l'ancien président, pendant la période de transition et promet de ne pas se livrer à la chasse aux sorcières. Adama Barrow a remporté l'élection présidentielle gambienne avec 45,54% des suffrages, contre 36,6% des suffrages obtenus par le candidat malheureux, Yahya Jammeh. Après l'annonce des résultats par la Commission électorale nationale, Yahya Jammeh a fait le geste par lequel on reconnaît les grands démocrates, en téléphonant au vainqueur du scrutin présidentiel, pour le féliciter et lui promettre son soutien. Considéré, pourtant, comme un dictateur, l'ex-homme fort de la Gambie a surpris le monde par sa manière de s'incliner devant le verdict des urnes. Dans une interview accordée

à R.f.i (Radio France internationale), dimanche 4 décembre, au lendemain de sa victoire, Adama Barrow, qui a pourtant terrassé «un tyran», a pris sa victoire avec beaucoup de modestie. «Je suis très heureux, aujourd'hui. C'est un appel de la Nation et j'y ai répondu. Ce qui était impossible, hier, est possible, aujourd'hui. C'est une victoire du peuple, une révolution et les gens étaient prêts pour le changement. Avec leur détermination et leur persévérance, il a été possible. L'impossible est aujourd'hui possible», a-t-il déclaré. Peuplé de deux millions d'habitants, la Gambie, entourée du Sénégal, est l'un des pays pauvres de la planète, avec un P.i.b (Produit intérieur brut) par habitant qui s'élève à 427 dollars. Avec un taux d'alphabétisation qui atteint à peine les 50%, le pays vit principalement du tourisme qui reste le pre-

mier employeur de l'économie formelle. Mais, ce secteur tenu majoritairement par les Britanniques et les Allemands, a été touché par l'épidémie d'Ebola, en 2014 et 2015. La Gambie est aussi le pays densément peuplé d'Afrique de l'Ouest, avec 170 habitants au kilomètre-carré. Six Gambiens sur dix vivent en ville. Le pays se relève peu à peu du naufrage du bateau Joola, en septembre 2002, un drame qui avait fait 1.953 victimes. La Constitution du pays prévoit un mandat présidentiel de 5 ans. Parmi ses promesses de campagne, Adama Barrow a dit qu'au bout de trois ans, il organiserait une nouvelle élection présidentielle. Entre autres priorités, le président élu table sur la formation de son gouvernement, pour lui permettre de travailler, des réformes à mener, notamment le changement de certaines lois, au niveau de

l'économie, de la justice pour faire avancer le pays. Bref, il entend réviser quasiment toute la gouvernance du pays, mise en place durant les 22 ans de règne de son prédécesseur, mais aussi travailler à cimenter les relations entre la Gambie et son grand voisin, le Sénégal. Candidat unique d'une coalition de sept partis de l'opposition, l'homme d'affaires Adama Barrow, élu pour un mandat de cinq ans, sera investi en janvier prochain comme nouveau président gambien. Le changement de régime intervenu en Gambie est un signal fort du progrès de la démocratie en Afrique, qui vient consoler de nombreux Africains des turpitudes que, par exemple, le Gabon a servies au continent, avec sa houleuse élection présidentielle.

Aristide Ghislain NGOUMA

Election présidentielle 2017 en France

François Hollande a jeté l'éponge

Dans un discours télévisé, depuis le palais de l'Élysée à Paris, le président français, François Hollande, a annoncé qu'il renonçait à la course présidentielle, en 2017. C'était dans la soirée du jeudi 1^{er} décembre 2016, à la surprise générale. La nouvelle est tombée comme un coup de tonnerre, faisant un effet de boomerang en France et même dans le monde. Sa famille politique du Parti socialiste, le parti au pouvoir en France, était prise de cours par cette démarche. Dans sa déclaration d'une dizaine de minutes, François Hollande, très bas dans les sondages, s'est désisté, pour éviter de diviser davantage sa formation politique et le pays. Par sa décision, il a voulu aussi éviter que la gauche perde la prochaine élection présidentielle, dans cinq mois.



François Hollande.

Si, en Allemagne, la chancelière Angela Merkel a brigué un quatrième mandat à la tête de son parti, en France, il n'en sera pas question pour François Hollande. Il a déjoué les pronostics de ceux qui attendaient de le voir se représenter, en mai 2017, pour un second mandat à la tête du pays. Sa décision a été saluée par bon nombre de ses compatriotes, particulièrement ceux de la gauche, qui ont souligné sa lucidité, son humilité et son courage. «C'est un choix difficile, mûri et grave. C'est le choix d'un homme d'Etat», a réagi le désormais ex-premier ministre français, Manuel Valls, qui a ainsi eu l'opportunité de se lancer dans la course aux primaires à la gauche. Lui que l'on accuse d'avoir poussé le président à la sortie, allusion faite à la rage qu'il avait exprimée au lendemain de la publication du livre-confessions de François Hollande, lorsque, en visite à Montréal, au Canada, Manuel Valls avait confié à la presse: «Un président ne devrait pas dire ça». D'autres réactions sont celles d'Emmanuel Macron, ancien ministre de l'économie de François Hollande et candidat aux primaires de la gauche, qui a souligné «une décision courageuse, une décision digne, une décision prise en conscience».

Pour Jean Luc Mélenchon, candidat à la présidentielle, «la déclaration de François Hollande est un énorme aveu d'échec».

Autre critique qu'on peut retenir, celle de Benoît Hamon, député de la 11^{ème} circonscription, dans le département des Yvelines, en région Île-de-France, qui a affirmé: «François Hollande est trop politique pour ne pas voir qu'au cœur de son électorat, la déception sur les questions sociales (...) était trop forte et qu'au mécontentement s'ajoutait une forme de colère».

Arnaud Montebourg, candidat à la primaire de la gauche, autre jeune loup politique de la gauche, a, lui, parlé d'«une décision sage, lucide et respectable», dans laquelle François Hollande «met lui-même fin à son quinquennat au bilan controversé».

A la droite, les critiques ont fusé. François Fillon, candidat élu à la présidentielle, a tweeté: «Ce soir, le président de la République admet, avec lucidité, que son échec patent lui interdit d'aller plus loin». Pour lui, le quinquennat de François Hollande «s'achève dans la pagaille politique et la déliquescence du pouvoir». A l'extrême droite, Marine Le Pen, présidente du Front national, a ironisé déjà sur ses futurs adversaires qu'elle qualifie de «doublures», à savoir: François Fillon et Manuel Valls, deux anciens premiers ministres.

La journée du jeudi 1^{er} décembre 2016 restera dans les annales, en France. En effet, François Hollande avait conditionné sa candidature à une inversion de la courbe du chômage. Il avait assuré, un jour, que s'il ne réussissait pas à faire baisser le taux de chômage en France, il ne serait pas candidat, en 2017. C'est pour la première fois, sous la V^e République, qu'un Président en fonction renonce à briguer un second mandat.

Aristide Ghislain NGOUMA

Sénat: séance de questions orales au gouvernement avec débats

Le gouvernement a promis de payer les salaires dans les collectivités locales

Le sénat a tenu, mardi 6 novembre 2016, au palais des congrès, à Brazzaville, une séance de questions orales au gouvernement avec débats, consacrée, essentiellement, aux chantiers de développement local et celui de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. C'était sous la direction de son président, André Obami-Itou, entouré des membres du bureau de la chambre haute. Le gouvernement était conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba. Une série de mesures visant à renforcer la décentralisation et empêcher la sécheresse des recettes locales a été annoncée par le gouvernement qui a pris l'engagement d'assurer, prioritairement, dans les tout prochains jours, le paiement des salaires des agents locaux et d'élaborer un plan d'apurement des salaires des mois restants, dans les meilleurs délais.



Clément Mouamba.

Le gouvernement était appelé à répondre aux questions de deux sénateurs, Alphonse Gondzia et Jeanne Emilienne Ngoto, sur les difficultés financières des collectivités locales. Dans ses réponses, le premier ministre, Clément Mouamba, a fait savoir que le gouvernement n'a aucun intérêt à remettre en cause le choix de ce modèle de démocratisation du développement local qui, parfois, nécessite de nécessaires et ambitieuses réformes de l'Etat. Toutefois, il a reconnu que les services déconcentrés

et décentralisés enregistrent des retards de paiement de leurs crédits. «Le gouvernement ne peut que déplorer cette situation qui n'est pas un choix, ni une option, mais plutôt, une contrainte économique forte que les ministres doivent s'employer, non seulement, à expliquer, mais à corriger, progressivement», a-t-il déclaré. Pour cela, le Premier ministre a annoncé une série de mesures visant à renforcer la décentralisation et à empêcher la sécheresse des recettes locales. Parmi ces mesures, il y a le renforcement

des contrôles administratifs sur les collectivités locales, en vue de les inciter à déployer plus d'efforts dans le recouvrement des recettes locales; l'amélioration de la traçabilité des versements des taxes et impôts locaux recouverts par les services de l'Etat, dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale; la révision du régime financier des collectivités locales, afin de l'adapter à la loi organique sur le régime financier de l'Etat; le recensement du personnel des communes et des départements, en vue de prendre des mesures appropriées d'assainissement du fichier. Le ministre délégué à la décen-

tralisation, Charles Ngamfoumo, a, quant à lui, donné des détails qui montrent le caractère conjoncturel des difficultés auxquelles sont confrontées les collectivités locales et toute l'administration déconcentrée de l'Etat. Il a justifié cette réalité par le fait que le tissu économique est très faible, dans la plupart des départements. «Les recettes fiscales ne génèrent pas grand-chose. Depuis avril, les crédits ne sont plus reversés aux collectivités locales», a-t-il fait remarquer.

Pour le ministre des finances, du budget et du portefeuille public,

(Suite en page 8)

Gestion du domaine public dans le département de Pointe-Noire

Martin Parfait A. Coussoud Mavoungou remet de l'ordre

La salle de conférence de la Chambre de commerce de Pointe-Noire a abrité mardi 22 novembre 2016, la réunion de travail du ministre des affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou avec les autorités préfectorales, municipales, les responsables des administrations publiques, de la force de l'ordre et les propriétaires fonciers, à propos de la déclaration d'utilité publique prise depuis 2009, relative à la zone de terre de plus de neuf mille hectares, allant de la Coraf (Congolaise de raffinage) jusqu'à la rivière dite Rouge, située dans le cinquième arrondissement Mongo Pouku.

Visiblement fâché, le ministre, dans un franc-parler et sans détour, a dit: «Dans le cadre de la mise en place de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, le gouvernement de la république a pris un certain nombre de dispositions dont la déclaration d'utilité publique. Seulement, si certains observent ces dispositions réglementaires, d'autres par contre font semblant de les ignorer et font obstruction au développement de la zone économique spéciale. Depuis 2009, quand a été faite la déclaration d'utilité publique concernant la zone économique spéciale, aucune action, aucune opération ne peut se faire dans la zone sans l'avis du gouvernement. Or, malheureusement, depuis cette date, beaucoup de choses se sont faites. Tout titre foncier octroyé à tout individu après cette date est considéré comme nul et de nul effet.» Il a martelé en outre «qu'à compter de ce jour, je



Parfait A. Coussoud-Mavoungou.

fais mouvoir la force publique, pour détruire et ceux qui se sont permis de vendre ou d'acheter après cette déclaration n'auront que leurs yeux, pour pleurer.» A cette rencontre, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a indexé singulièrement M. Yoba et la famille Tchimboussi qui continuent à vendre les terres, en brandissant un faux titre fon-



Une vue des propriétaires terriens.

cier à leurs clients, ce, malgré les multiples interpellations et mises en garde du gouvernement. Le ministre a lancé un dernier ultimatum à l'endroit de ces citoyens qu'il a qualifié de véreux, de trouble de jouissance. Toutefois, il a rassuré que «seuls les propriétaires fonciers ayant fait constater leurs droits coutumiers fonciers avant 2009, bénéficieront des droits d'expropriation». Il a clôturé cette réunion, en annonçant l'organisation, sous peu, d'une enquête parcellaire complémentaire dans ladite zone.

Equateur Denis NGUIMBI

ERRATA

Des erreurs se sont glissées dans l'insertion légale de l'état des créances de la société Boissons Africaines de Brazzaville Nouvelle Gestion, en sigle BAB SA (Société en liquidation judiciaire), publiée dans l'édition n°3644 du mardi 22 novembre 2016, en page 18, précisément dans l'observation du Juge Commissaire.

A propos du créancier Trans Plus International, lire: Créance rejetée pour forclusion et non créance rejetée. Et, au sujet des créanciers IBOMBO Daniel, IGNAMOUT César et autres, retenir Créance admise, au lieu de pour forclusion, comme nous l'avons écrit par inadvertance. Toutes nos excuses pour ces errata.

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

La campagne d'inscription aux examens et concours professionnel est lancée

Lundi 5 décembre 2016, le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a procédé au lancement officiel de la campagne d'inscription aux examens et concours professionnel, au titre de l'année scolaire 2016-2017. A la D.e.c.t.p (Direction des examens et concours technique et professionnel), à Brazzaville.

Peu avant ce lancement, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes a visité les différents services de la D.e.c.t.p, en commençant par le service des diplômes, des finances et du matériel, jusqu'à celui des baccalauréats, des brevets et des examens et concours. Le service informatique en a été le point de chute.

Pour le baccalauréat, les brevets et les concours professionnels, les inscriptions ont déjà démarré et s'achèvent le 31 janvier 2017. S'agissant des concours directs pour les jeunes, les inscriptions seront lancées à partir du 5 février et seront clôturées en fin mars.

Le calendrier de passage des examens est prévu du 9 mai au 17 juillet 2017. Joseph Moukila, directeur des examens et concours techniques et professionnels, a saisi cette occasion, pour appeler les candidats à s'inscrire dès maintenant, et non de toujours attendre les dernières semaines, pour venir s'inscrire. «Les difficultés que nous avons, c'est que les candidats attendent le dernier moment, pour s'approcher des services de la D.e.c afin de s'inscrire. En ce moment précis, tout est libre.», a-t-il dit. L'heure a donc sonné pour les candidats désireux de se présenter aux examens et concours professionnels.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

NECROLOGIE

Programme des obsèques de maman Véronique SENGA, membre de l'archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique) de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo, décédée le samedi 26 novembre 2016 des suites d'un coma diabétique:

9 heures: Levée du corps à la morgue municipale du CHU;

9 heures 45: Recueillement au domicile familial sis 11, rue Mountou Augustine, Arrêt de bus "Espace God", à Kimpouomo - Madibou;

12 heures: Messe de requiem en l'église Saint Paul de Madibou;

13 heures 30: Départ pour le cimetière privé de Loukanga II.

16 heures: Retour et fin de la cérémonie.



Avis d'Appel d'offres National (No: AON F02/PADEF /2016 /UNGP/RPM)

REPUBLIQUE DU CONGO
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
Financement : Prêt N° 851 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le Fonds») ou «le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

2- Le Coordonnateur National du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés (spécialisés dans le commerce et l'installation du matériel solaire, capables d'assurer le service après-vente), à présenter leur soumission cachetée en vue de fournir, livrer et installer des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud. Ce matériel est regroupé en un lot unique et indivisible. Les entreprises éligibles sont celles qui sont spécialisées dans le commerce et l'installation du matériel solaire, capables d'assurer le service après-vente, intéressées pourront soumissionner pour le lot unique. Le délai maximum de fourniture prévu est de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent

obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) – Tél 06 658 59 19 – Email: blprodercongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.5- Les conditions minimum de qualification comprennent:

- Le fournisseur des kits solaires devra avoir dans son équipe:
 - un technicien en génie électrique pour les travaux d'installation du matériel électrique solaire;
 - un technicien en génie civil pour les travaux de câblage et la pose des équipements.

- Le fournisseur représentant l'équipe devra avoir une expérience avérée d'au moins 2 ans dans la fourniture et la pose des équipements solaires ou la réalisation des travaux similaires.

- L'attestation de non faillite suivant la législation appliquée dans le pays de chaque soumissionnaire; La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais);

- La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures du matériel au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre;

- La capacité financière: l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel de 25% du montant de l'offre.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs

ou groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

Les offres doivent comprendre la garantie de l'offre d'un montant de 750 000 FCFA ou «équivalent dans une monnaie librement convertible».

La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

1- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le: 09 janvier 2017 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le: 9 janvier 2017 à 12 heures 30 minutes à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF).

Le pli devra porter la mention «AON No: F 02/PADEF/2016/UNGP/RPM

- Fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

- A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement» L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: PADEF: Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hopital Blanche Gomez, (derrière l'Ambassade des Etats Unis) Pays: CONGO; Local: voir réception Téléphone: (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Adresse électronique: blprodercongo@yahoo.fr / secreariat@padeff.org

Fait à Brazzaville, le 07 décembre 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

Céphas Germain Ewangui, coordonnateur national de la Fecodho

«La C.p.i apparaît comme une bouée de sauvetage, pour les victimes africaines des crimes de guerre»

Coordonnateur national de la Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme) et président de l'A.p.s.t (Association panafricaine Thomas Sankara), O.n.g jouissant d'un statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et membre de la Coalition internationale pour la Cour pénale internationale, Céphas Germain Ewangui aborde, dans l'interview qu'il nous a accordée, le sujet qui a surgi dans l'actualité africaine, depuis que le Burundi et d'autres pays africains ont demandé de sortir de la C.p.i.

* Monsieur le coordonnateur national de la Fecodho, comment réagissez-vous à la perspective du retrait du Congo de la C.p.i, demandé par certains partis politiques?

** A ma connaissance, cette perspective n'est pas d'actualité, tout au moins pour l'instant. Il y a eu deux organisations à vocation politique qui ont organisé une marche anti-C.p.i, pour déposer, à la fin, un manifeste au gouvernement, par le biais du ministre de la justice, demandant aux autorités publiques d'engager une démarche de sortie du Congo de la C.p.i. Le ministre Pierre Mabiala en a pris acte. Mais, en réalité, cela ne suffit pas pour parler d'une perspective quelconque de sortie du Congo de cette noble institution judiciaire mondiale. Il y a quelques jours, un autre membre du gouvernement, le ministre Elvis Okombi-Tsalissan, reçu par le journaliste Jean-

Claude Kakou, sur le plateau de Télé-Congo, a développé une thèse contraire. Il s'agit, donc, des positions individuelles qui n'engagent que leurs auteurs et pas le gouvernement, tout au moins pour l'instant.

* Mais, si le gouvernement prenait l'option de claquer la porte de la C.p.i, comment vivrez-vous cela, en tant qu'O.n.g de défense des droits de l'homme?

** Les Etats ont souverainement le droit d'adhérer et de se retirer. C'est, par exemple, le cas des Etats-Unis d'Amérique. Le gouvernement de notre pays a pris part à la conférence diplomatique de juillet 1998, à Rome, en Italie, à l'origine de la création de la C.p.i par l'adoption de son texte fondateur, appelé «statut de Rome».

Pour nous, notre pays, le Congo, doit être fier d'être membre fondateur de cette noble institution



Céphas Germain Ewangui.

judiciaire internationale qui sert, aujourd'hui, de rempart dans la lutte contre l'impunité des auteurs des crimes de masse, des crimes graves, comme les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. Il s'agit, là, de l'aboutissement d'une longue lutte, d'un long processus pour parvenir à une juridiction internationale permanente, en lieu et place des juridictions d'exception ou ad hoc, comme celles de Nuremberg, de Tokyo, de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda. A un moment où l'on tient à avancer à pas de géant vers la primauté du droit à l'échelle planétaire, notre pays n'a pas intérêt à ramer à contre-courant.

Au contraire, de par l'envergure du charisme du Chef de l'Etat congolais, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, le Congo peut prendre le leadership, pour faire avancer vers cet idéal majeur d'une justice internationale profitant aux victimes d'actes de barbarie à travers le monde.

* On reproche à la C.p.i, comme vous le savez, de ne s'intéresser qu'à l'Afrique. Cet argument, selon vous, ne peut-il pas justifier le retrait des pays africains de la C.p.i?

** Ce qui devrait nous gêner tous, ce n'est pas le nombre d'Africains jugés par la C.p.i, mais l'impunité qui règne en maître sur le continent. L'impunité des auteurs des crimes de masse, des crimes de guerre, de génocide, etc. L'impunité même des crimes économiques qui ont des répercussions dramatiques sur des millions et des millions de vies humaines. Ce qui devrait, en principe, nous gêner, c'est de constater la quasi-défaillance de nos systèmes judiciaires nationaux; défaillance à laquelle les peuples paient un lourd tribut. Face à cela, la C.p.i apparaît comme une bouée de sauvetage, pour les victimes africaines, dans un monde en quête de justice et de dignité inhérente à tout être humain. Maintenant, pour répondre pré-

cisément à votre question, l'on note que 80 ou 90% des dossiers traités par la C.p.i concernent l'Afrique. Mais, n'oublions pas que 70 ou 80% des cas traités à la C.p.i sont le fait des pays concernés qui ont sollicité l'intervention de la C.p.i, comme la RDC et la Côte d'Ivoire. A près d'une décennie d'existence, la C.p.i doit, plutôt, être aidée par les Etats parties à prendre suffisamment de la hauteur et même sa vitesse de croisière. C'est une dynamique, tout un processus visant à mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale et non seulement l'Afrique. Mais déjà, tant mieux, si les auteurs de ces crimes en Afrique sont les premiers à être traqués.

* Il y a aussi des critiques sur le rôle paradoxal des Etats-Unis d'Amérique qui ont retiré leur signature et qui interfèrent dans le fonctionnement de la C.p.i. Juste ou faux?

** Là, c'est vraiment un problème! L'Assemblée des Etats parties doit agir pour trouver une solution adéquate. Vous parlez des Etats Unis, mais il y a aussi la Russie, la Chine, donc trois des membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies, dont le rôle est déterminant dans

les procédures de saisine ou de dessaisissement de la cour, alors qu'il n'ont tous pas ratifié le statut de Rome et donc ne sont pas membres.

En plus, une loi adoptée au sénat américain demande au Président de ce pays d'utiliser tous les moyens appropriés dont disposent les Etats-Unis, pour aller récupérer tout citoyen américain retenu quelque part, pour être traduit devant la C.p.i. Il s'agit des incongruités auxquelles les Etats doivent trouver des solutions. Il y a encore des épines à franchir pour l'essor de la Cour pénale internationale. Mais, croyons-nous, les Etats africains doivent lutter de l'intérieur, c'est-à-dire au niveau de l'assemblée des Etats parties, pour trouver des solutions aux problèmes qui concernent la C.p.i et non de quitter, car cela ressemble à une fuite en avant.

* Le 10 décembre de ce mois, la communauté internationale célèbre le 68^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un commentaire?

** La Fecodho a prévu une distribution de dix mille exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à cette occasion. Disons aussi que c'est un moment propice pour tous, de se rappeler les principes de cette déclaration et de réaffirmer et peut-être de renouveler notre attachement à ses principes fondamentaux.

Propos recueillis par Joëli NSONI

Présidence de la République

Renforcer les capacités des gestionnaires des ressources humaines

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un accord signé le 14 janvier 2014, par le secrétariat général de la Présidence de la République avec le groupe marocain Amos Partner's, la direction de l'administration et des ressources humaines de la Présidence de la République a organisé, du 6 au 8 décembre 2016, un séminaire de formation des gestionnaires des ressources humaines. Ouvert par Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la Présidence de la République, en présence de Laurent Tongo, conseiller, chargé de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, et Azzeddine Maach, président du groupe Amos Partner's, ce séminaire était animé par deux experts marocains, Mohammed Bouhaddoui et Abdelmoula Sami. Il s'est déroulé dans la salle des banquets du Palais du peuple, à Brazzaville.

L'objectif du séminaire organisé par le secrétariat général de la Présidence de la République est d'assurer le renforcement des capacités des gestionnaires des ressources humaines, en vue d'une gestion rationnelle et de qualité des personnels relevant de la Présidence de la République.

Pendant trois jours, près de 80 participants (conseillers, directeurs généraux et centraux, etc) ont eu droit à des communications portant sur plusieurs thèmes comme: «L'évolution de la fonction ressource humaine dans les entreprises privées et publiques»; «la gestion des ressources humaines: une fonction partagée»; «Les principes généraux de la G.p.e.c (Gestion prévisionnelle des emplois et compétences)»; «Les outils de la G.p.e.c» et un exemple pratique de mise en œuvre de la G.p.e.c dans l'élaboration du plan de formation de la présidence de la République, basé sur les préalables à la mise en œuvre et



Jean-Baptiste Ondaye.

la démarche d'élaboration du plan de formation.

A travers ces exposés et à la lumière des débats, les participants ont compris que les ressources humaines sont le moteur de la performance dans une organisation. Les exigences de performance du monde actuel sont la nécessité d'être davantage à l'écoute des usagers de l'administration, la rapidité des innovations tant des



Les participants.

procédés que des techniques, les difficultés grandissantes de prévoir et de gérer les risques. Al'ouverture des travaux, Azzeddine Maach, président du groupe Amos Partner's, a dégagé l'intérêt de ce séminaire. «Notre objectif reste surtout de clarifier certaines notions, mais aussi de présenter ou de rappeler les outils qui permettront de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences», a-t-il déclaré.

Ouvrant le séminaire, Jean-Baptiste Ondaye a mis l'accent sur la qualité des ressources humaines, car «aucun développement ne peut être envisagé ni encore moins réalisé sans des ressources humaines de qualité. Mais pour qu'elles le soient, nous devons tous veiller efficacement à les encadrer, à assurer au mieux leur bien-être, à être à l'écoute

attentive de leurs besoins, à évaluer avec méthode leurs forces et faiblesses et, enfin à assurer leur formation, en vue d'améliorer leurs compétences sur les plans aussi bien technique que comportemental». Il a saisi cette opportunité pour interpeller les différents responsables gestionnaires, sur l'importance d'assurer le suivi des carrières: «Il ne suffit donc pas d'être de simples responsables hiérarchiques. Pour jouer pleinement notre rôle de gestionnaire, il nous faut aussi et surtout veiller aux évolutions des emplois de nos collaborateurs, et assurer la mise à jour des compétences requises par leurs fonctions».

Il faut noter que l'amélioration de la qualité des ressources humaines constitue un des fondements majeurs du développement.

Philippe BANZ

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

220 bis, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de la maison Mécabel
Tél. : (242) 05 544.63.38/06 973 69 74 - Boîte Postale: 13456
E-Mail: office_bedelkamba@yahoo.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE

«HELIUM SYGMA» Sarl

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 23 novembre 2016, il a été constitué une Société à responsabilité limitée (Sarl) dénommée «HELIUM SYGMA», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de la plaine Brazzaville, le 23 novembre 2016 Folio 207/8 n°2551.

Objet:

- Prestations intellectuelles (exploitation maritime et portuaire);
- logistique;
- Travaux public et génie civil.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société;

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10. 000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire;

Le siège social est fixé à Talangaï, Brazzaville, 95, rue Abala, République du Congo;

Durée: 99 ans;

Registre du commerce: RCCM CG/BZV/16 B 6796;

Administration de la société:

Gérant: Monsieur Fortuné Hervé MBOUMA PEYA.

Pour insertion légale.

Maître Bedel KAMBA, Notaire

Coup d'oeil en biais

Une situation humanitaire dramatique se profile à l'horizon dans le Pool

Depuis que l'insécurité a éclaté dans le département du Pool, en raison des attaques armées des ninjas-nsiloulous, depuis qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre leur leader, le pasteur Ntumi, et deux de ses complices, après l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril dernier. Plusieurs villageois ont dû quitter leurs villages, en raison de l'insécurité causée par les bandits armés ninjas-nsiloulous et des opérations de la Force publique pour les traquer. De plus en plus de populations trouvent refuge à Brazzaville et dans les départements voisins du Pool, particulièrement la Bouenza, et aussi dans le Niari, le Kouilou et Pointe-Noire. Mais, si le gouvernement a fait quelques gestes d'assistance humanitaire, à travers le Premier ministre, Clément Mouamba, à Kinkala, et la ministre en charge de l'action humanitaire, Mme Antoinette Dinga-Djondo, dans la localité précitée, à Mindouli, etc., beaucoup reste à faire, d'autant plus que le Pool demeure un théâtre d'opération militaire relative à l'exécution du mandat d'arrêt contre Ntumi. Pendant ce temps, les ninjas-nsiloulous continuent de multiplier les actes d'insécurité, comme la destruction des ponts, le pillage et l'incendie de véhicules de commerçants desservant les localités du Pool, etc. Ce qui provoque un déplacement massif des populations des villages touchés. D'où la nécessité d'une assistance humanitaire plus accrue, pour soulager les populations contraintes de quitter leurs villages, pour trouver refuge ailleurs.

Portugal: une enquête judiciaire qui aurait des ramifications au Congo

Une enquête du quotidien français, «Le Monde», datée du vendredi 2 décembre 2016, sur les biens mal acquis, au Portugal, fait état de l'inculpation de José Roberto Colnaghi, président de la société brésilienne Asperbras, à Lisbonne (Portugal), pour «corruption» et «blanchiment d'argent», en raison des contrats très lucratifs signés en République du Congo. Avant lui, plusieurs têtes de ladite entreprise impliquées dans des marchés dans notre pays étaient déjà tombées dans le filet de la justice, notamment José Veiga, le «Monsieur Afrique» portugais, longtemps basé à Brazzaville, qui a même acquis la nationalité congolaise. Dans cette affaire, l'ancien ministre congolais des finances y est cité, pour avoir bénéficié «de la générosité de la firme brésilienne», selon les éléments recueillis par les autorités portugaises. De l'argent en liquide aurait été trouvé, après une perquisition, dans une résidence que le groupe brésilien aurait mise à sa disposition. Contacté par le journal «Le Monde», l'entourage du ministre Gilbert Ondongo, se référant à l'argent liquide, juge qu'il est «fantaisiste d'imaginer que ces fonds, trouvés dans un lieu ne lui appartenant pas, aient un quelconque lien avec le ministre», tout en refusant de se prononcer sur les autres découvertes des autorités portugaises.

La recrudescence des braquages à Pointe-Noire appelle l'opération «Uppercut plus»

A la veille des fêtes de fin et de début d'année, on observe une recrudescence de braquages dans la ville océane. En tout cas, il ne se passe pas un jour sans qu'on ne signale un cas de braquage perpétré, pour la plupart, par les hommes en arme et cagoulés. Le 20 novembre dernier, alors qu'il rentrait de son service, à 21h, un journaliste de Radio Pointe-Noire a été pris en sandwich par quatre hommes en uniforme, au quartier Movis, avenue Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. Tout lui a été ravi. Longeur nuitamment le cimetière municipal Mongo-Kamba, entre l'ex-usine Trabec et le rond-point Thystère, comporte beaucoup de risques d'insécurité. A titre d'illustration, samedi 3 décembre 2016, une femme portant son bébé au dos a vu son sac emporté. Le fugitif est entré dans les cimetières. Malgré les cris de détresse, personne n'est venu à sa rescousse. Plusieurs cas du même genre sont signalés dans cette zone. Au quartier Foucks, deux hommes armés et cagoulés ont fait irruption dans une maison, vers l'Eglise évangélique du Congo. Le couple qui y vit n'a eu la vie sauve que moyennant l'argent, les téléphones portables et l'écran plasma. Toujours à Foucks, la même nuit, le supermarché situé non loin du bar «La cloche» était visité par les braqueurs. Argent et plusieurs objets de valeur ont été emportés. Le dernier acte est celui qui s'est produit, mardi 6 décembre 2016, au marché Fond Tié-Tié, quand des bandits, appelés «Bébés noirs», ont semé la panique, en plein jour, sans être inquiétés. En tout cas, il est souhaitable que la Police lance, déjà, son opération «uppercut plus», dans la capitale économique, pour mettre les bandits et voleurs armés hors d'état de nuire, et permettre aux populations de passer les fêtes de fin d'année et de nouvel an dans la quiétude.

L'arrestation d'un jeune à Mayanga, au Sud de Brazzaville, crée la psychose dans le quartier

A Mayanga, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, les gens vivent dans la psychose, à cause des rumeurs alarmantes d'enlèvements, depuis l'intensification de la crise du Pool. Le mercredi 7 décembre 2016, vers 19h, un jeune homme portant une casquette a été interpellé par des policiers et conduit à une destination inconnue. Il venait de descendre, à peine, d'un bus de la S.t.p.u (Société des transports publics urbains), avec d'autres passagers, à l'arrêt «B 52». Des hommes en uniforme lui ont demandé de monter dans leur véhicule, sans qu'on lui explique le motif, selon des témoins. Impuissant, l'infortuné s'est exécuté. Il a eu tout juste le temps de donner, discrètement, son téléphone à un homme qu'il connaît bien, afin d'informer, éventuellement, ses proches. C'est sous les huées de la foule que le véhicule et ses occupants ont disparu dans la nature. L'on sait que la Force publique procède à des interpellations, ces derniers temps. Mais, en principe, elles doivent se faire dans les règles de l'art, pour éviter les abus. L'article 11 de la nouvelle Constitution stipule: «Toute personne arrêtée est informée du motif de son arrestation et de ses droits dans une langue qu'elle comprend. Tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant est interdit. Le pouvoir judiciaire, gardien des libertés individuelles, assure le respect de ce principe dans les conditions fixées par la loi». Or, ces arrestations anonymes, même dans le cas de ce qui se passe dans le Pool, peuvent occasionner des abus que les autorités ne contrôlent pas. Quand on interrompt un citoyen recherché, on demande son identité, pour s'assurer que c'est la personne recherchée et le lieu où il est détenu est communiqué à ses proches, pour faire le suivi. Or, telles que les choses se déroulent, les populations qui ne comprennent pas ce qui se passe sont dans l'émou.

NATIONAL

Ministère délégué, chargé de la décentralisation et du développement local

Désormais, la journée africaine des frontières sera célébrée au niveau national

Le Ministère délégué, chargé de la décentralisation et du développement local a organisé, mercredi 30 novembre 2016, à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, une journée de sensibilisation sur les frontières congolaises. C'était sous le patronage du ministre délégué chargé de la décentralisation et du développement local, Charles Ganfouomo, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, du préfet directeur général de l'administration du territoire, des directeurs généraux des administrations publiques, du directeur général de l'I.g.n Fi (France). L'objectif de cette journée est de permettre aux Congolais de connaître le travail que réalise ce département ministériel, dans le domaine des frontières. A l'issue de cette rencontre fructueuse, il a été relevé que le 7 juin de chaque année, sera célébrée dorénavant la journée africaine des frontières, selon les recommandations de l'Union africaine.



Charles Ganfouomo.

Avec une superficie de 342.000 Km², la République du Congo est un pays d'Afrique centrale qui est frontalier avec la République Centrafricaine, le Cameroun, l'Angola, le Gabon et la RD Congo. Les participants à cette rencontre ont suivi, avec grand intérêt, les diapositives et les exposés sur les frontières. Puis s'en sont suivis des débats fructueux et enrichissants pour les passionnés de l'histoire et de la géographie. D'après les participants, c'était un moment fantastique de découverte. En effet, cette campagne fait suite au partenariat signé entre l'ingénierie de référence en information géographique (France) et le Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local.

Situant l'assistance sur les objectifs de cette journée dite de sensibilisation sur les frontières, le ministre Charles Ganfouomo,

qui a pris la parole au nom du ministre de l'intérieur, a indiqué que depuis longtemps, on a parlé des frontières et on continue toujours d'en parler. Mais, le public et nombreux de cadres ne cessent de s'interroger sur le travail réellement fait par le Ministère en charge de l'administration du territoire dans ce domaine précis; un travail important «avec la fin du projet aide à la délimitation des frontières terrestres et maritimes», né du partenariat entre l'I.g.n Fi et le Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, conclu en 2013 et matérialisé par la convention opérationnelle signée en 2015, a-t-il rappelé. Le ministre délégué a, par ailleurs, relevé que son département ministériel a pensé qu'il faut saisir cette opportunité pour communiquer sur les frontières du Congo et, d'une manière particulière, sur les évolutions en matière de car-

tographie réalisée dans le cadre de ce partenariat. Il a estimé, en effet, que la frontière est une question cruciale, dans un Etat. Car selon lui, la souveraineté de l'Etat s'exerce à travers un espace géographique délimité par des frontières. Lorsque les frontières sont mal délimitées ou mal connues, cela occasionne des litiges armés, retardant ainsi l'intégration africaine, telle que préconisée par les Chefs d'Etat, dans le cadre de l'Union africaine. «Les travaux de la présente journée entrent donc dans le cadre du programme frontière de l'Union africaine, repris par le programme frontière de la C.e.a.c qui préconise le règlement pacifique des conflits frontaliers d'ici à 2025, afin que les frontières mieux démarquées servent de ferment à l'intégration régionale et soient des passerelles et non des murs entre Etats», a-t-il dit.

Dans son exposé sur les évolutions en matière de cartologie

réalisée, le préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo, a indiqué qu'à la différence du découpage administratif, «vous constatez qu'ici, nous avons les négociations, à travers les commissions mixtes avec d'autres pays voisins avec lesquels nous partageons les frontières, qu'elles soient terrestres, fluviales ou maritimes. Ça prend donc du temps; le travail des frontières prend du temps et implique aussi des moyens financiers conséquents», a-t-il dit. Rappelons qu'au terme de cette rencontre à laquelle ont participé plusieurs étudiants en géographie, il a été relevé que, dorénavant, le 7 juin de chaque année sera célébrée, au Congo, la journée africaine des frontières, selon les recommandations de l'Union africaine.

Pascal-Azad DOKO

Anif (Agence nationale d'investigation financière)

Les participants au séminaire satisfaits des échanges avec les formateurs

«Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme», tel est le thème du séminaire de sensibilisation et de formation contre le blanchiment de capitaux, organisé du 21 au 25 novembre 2016, à l'Hôtel Pefaco Maya-Maya, à Brazzaville, par l'Anif (Agence nationale d'investigation financière), avec l'appui pédagogique du C.f.p.b (Centre de formation de la profession bancaire) de Paris (France), sous le patronage du directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Emmanuel Akouala-Mpan, en présence du directeur général de l'Anif, André Kanga, et de quelques responsables des structures impliquées dans la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Le séminaire organisé par l'Anif s'inscrivait dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs engagés dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, deux fléaux qui menacent non seulement la sécurité des Etats, mais également la stabilité des institutions. Il avait pour objectif de doter les acteurs publics et privés nationaux œuvrant dans le secteur des finances de capacités à pouvoir lutter contre cette criminalité. Il a regroupé 52 participants et était co-animé par deux experts français, Jean-Michel Lebideau et Thierry Dumoulin. Il s'est déroulé sous forme de cinq modules sur la réglementation, l'analyse financière et les techniques d'in-

vestigation.

Dans son allocution, à l'ouverture, Emmanuel Akouala-Mpan a indiqué que la récente revue d'évaluation du niveau d'efficacité du dispositif national a relevé une collaboration limitée des professions assujetties et une mise en œuvre insuffisante des diligences de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Pour le directeur de cabinet, il s'agira, à terme, d'accroître le niveau d'opérationnalité des services collaborateurs de l'Anif par la prise de conscience de la nécessité de leur implication dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ce séminaire a permis aux participants d'avoir une vue plus large sur



Photo de famille des organisateurs et participants au séminaire.

les concepts liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les participants ont promis de mettre à profit cette formation, pour voir comment traduire dans les faits les enseignements reçus. Tous ou presque ont exprimé leur satisfaction pour les échanges fructueux qu'ils ont eus avec les formateurs, cinq jours durant. A l'issue de ce séminaire, ils ont eu droit aux attestations de participation et ont, par la même occasion, souhaité que ce genre d'initiatives se renouvelle davantage, afin que

notre pays joue pleinement son rôle dans la lutte contre les fléaux liés à l'argent sale. Rappelons que l'Anif est une institution rattachée au Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, créée par décret n° 2008-84 du 31 mars 2008. C'est une agence publique de renseignement financier, devant laquelle aucun secret professionnel ne peut être opposé, par les banques et les autres institutions financières.

Pascal-Azad DOKO

La Semaine Africaine.

ANNONCE

**Cour d'Appel de Brazzaville
Tribunal de Commerce de Brazzaville
Cabinet du greffier en chef**

DEUXIEME INSERTION LEGALE DE

L'état de créances de la Société BOISSONS AFRICAINES DE BRAZZAVILLE NOUVELLE GESTION en sigle BAB SA (Société en liquidation judiciaire), immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro: CG/BZV/07B269 (ancien n° 03B774), Société anonyme au capital de 1.000.000.000 F CFA, Siège Social Avenue du Port Mpila Brazzaville

(Articles 86 al.3 et 87, acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif)

Par correspondance en date à Brazzaville du 07 novembre 2016, le Juge commissaire de la liquidation de la société Boissons africaines de Brazzaville Nouvelle gestion en sigle BAB SA, a transmis au greffe, l'état de créances de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 86 al. 3 de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif de l'Ohada et qui dispose «l'état de créances est déposé au greffe après vérification et signature par le juge commissaire qui mentionne, face à chaque créance: le montant et le caractère définitif ou provisoire de l'admission; sa nature chirographaire ou garantie par une sureté et laquelle; si une instance est en cours ou si la contestation ne relève pas de sa compétence.» Les créances ont été admises comme ci-dessous dans le tableau:

N°	Noms des créanciers	Montant des créances	Nature de la créance	Date des dépôts ou de déclaration	Date de clôture	Observation du Juge Commissaire
1	NZALOUSSOU IGNABOUT	2 925 000	Créance chirographaire	23 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
2	MARINE NATIONALE	6 750 000	Contrat en cours Montant provisoire	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
3	BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)	139 089 825	Créance garantie par une hypothèque conventionnelle portant sur la propriété bâtie de Mr François ODZALI sise à Pointe-Noire avenue de Chavannes et routes en corniches, centre-ville Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, cadastre section D bloc non renseigné, parcelle n°33 superficie de 2.322,24 m2objet du titre foncier n°2272.	1er décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
4	BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)	32 353 831	Créance chirographaire	07 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
5	CFAO	37 108 101	Créance chirographaire	07 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
6	AGESMAR	1 556 360	Créance chirographaire	17 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
7	LA CONGOLAISE DE BANQUE	3 921 459	Créance chirographaire	08 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
8	CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)	238 787 710	Créance munie de privilèges généraux	16 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
9	SPECTRUM	6 521 000	Créance chirographaire	03 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
10	ETABLISSEMENT MISS BRAZZA	2 913 050	Créance chirographaire	21 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
11	ETABLISSEMENT HAK	16 646 000	Créance chirographaire	21 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
12	DOCTEUR DIEUDONNE AKOLBOUT	1 200 000	Créance chirographaire	10 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
13	ETABLISSEMENT KNJ	7 500 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
14	SOCIETE COMMERCIALE DES TRANSPORTS ET DES PORTS (SCTP)	46 833 046	Créance chirographaire	20 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
15	SAM-J FROID	600 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
16	DOCTEUR KOMBO BAYONNE	300 000	Créance chirographaire	12 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
17	ETABLISSEMENT L.M SERVICE (RDC)	122 000 000	Créance chirographaire	12 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
18	TRESOR PUBLIC	300 000 000	Créance munie de privilèges généraux	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
19	CABINET ABB VISION	30 000 000	Créance super privilégiée	Créance admise en tout état de cause	12 janvier 2016	Créance admise
20	SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU(SNDE)	30 171 016	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
21	CHRIST - WORLD	1 356 649	Créance chirographaire	12 janvier 2016	12 janvier 2016	Créance admise
22	TRANS PLUS INTERNATIONAL	3 945 145	Créance chirographaire	09 février 2016	12 janvier 2016	Créance rejetéepour forclusion
23	IBOMBO DANIEL, IGNAMOUT CESAR ET AUTRES	6 750 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
24	BONIFACE BODZ- EL - MISO	11 526 500	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
25	MAITRE JACQUES OPERE NOTAIRE	7 134 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
26	SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE)	25 201 827	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
27	GROUPE OMO	3 370 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
28	DISCHIMIE SERVICES	443 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
29	ETABLISSEMENT AFCOM	3 873 891	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
30	CARRENARD	400 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
31	AMC INTERNET	450 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
32	NEGOCE GLOBAL	402 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
33	ETABLISSEMENT BJ PAUL	10 195 675	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
34	ETABLISSEMENT CEROGUE PLUS	8 198 155	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
35	ETABLISSEMENT RICHKA	4 993 800	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
36	DELMAS RDC (FRAIS DE SURESTARIES)	5 403 500	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
37	NRJ RDC	34 400 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
38	MAERKS	70 000 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
39	UGE	24 000 000	Créance munie de privilèges généraux	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
40	HYPOTHEQUE SUR LE TITRE FONCIER DE BAB	50 000 000	Créance hypothécaire	/	/	Créance admise
41	DETTE FISCALE (MONTANT PROVISOIRE)	81 245 255 584	Créance munie de privilèges généraux	/	/	Créance admise
42	SAFMARINE	366 450 000	Créance chirographaire	/	/	Créance admise
43	DROITS DES TRAVAILLEURS	271 776 826	Créance super privilégiée	Créance admise en tout état de cause	/	Créance admise
	TOTAL	83 182 702 950				

Arrêté provisoirement le montant total des créances de la société Boissons Africaines de Brazzaville Nouvelle Gestion en sigle BAB à FCFA quatre-vingt-trois milliard cent quatre-vingt-deux millions sept cent deux mille neuf cent cinquante (83.182.702.950).

La présente insertion légale vaut notification aux différents créanciers cités ci-dessus.

Pour avis

Maître Georges EBALE/Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville

Sécurité publique

Bientôt une opération de police «Uppercut plus», pour la sécurisation des fêtes de fin d'année

Une opération de police, dénommée «Uppercut plus», sera lancée, bientôt, au cours du mois de décembre 2016, par la Direction générale de la police, pour sécuriser les personnes et les biens, durant la période des fêtes de fin d'année. C'est ce qui ressort du point de presse qu'a donné le colonel Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique et porte-parole de la police, jeudi 30 novembre 2016, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Ce point de presse s'est aussi focalisé sur l'insécurité qui prévaut dans le Pool.

Selon le colonel de police Jules Monkala-Tchoumou, les périodes de fête sont, souvent, dominées par la recrudescence de l'insécurité dans le pays et dans les grandes villes. C'est pourquoi la Direction générale de la police a décidé de lancer, comme les années dernières, une opération

organiser une opération un peu différente, dans la mesure où nous allons ajouter certaines capacités additionnelles, pour faire face à la technicité de l'heure. L'opération va prendre en ligne de compte certains principes généraux: l'implication de l'ensemble des acteurs locaux à cette opération, dans la vi-



Colonel Jules Monkala-Tchoumou.

et visible des agents sur la voie publique, afin de mener les actions de prévention; la réalisation d'opérations de stérilisation des villes et, ensuite, la mise en œuvre des dispositifs proprement dits, pour sécuriser les fêtes», a-t-il déclaré. Pendant cette période, a-t-il expliqué, il y aura aussi une opération Uppercut qui va lutter contre la délinquance de voie publique, contre tout ce qui est comportement déviant sur la voie publique, notamment le non-respect du code de la route, la conduite en état d'ébriété, etc. «Nous allons organiser une autre opération qui va s'attaquer, essentiellement, aux nuisances sonores à différents niveaux; nous allons lutter contre tout ce qui nuit à la santé provenant des bruits. Il y aura également un autre Uppercut qui va s'attaquer à

l'immigration clandestine et l'insécurité, aux points de vente et de consommation de boissons frelatées, etc. Toutes les composantes de la Force publique ont l'obligation d'assainir les quartiers, pour que l'insécurité issue de l'immigration clandestine soit combattue et éradiquée, si cela est possible», a-t-il poursuivi.

A propos de l'insécurité qui prévaut, actuellement, dans le Pool, le colonel Monkala-Tchoumou a affirmé que les forces de l'ordre poursuivent leur opération dans ce département, jusqu'au rétablissement total de la sécurité. «La situation dans le Pool s'améliore, les ninjas-nsiloulous sont repartis dans ce département. Les objectifs de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, sont clairs: il s'agissait d'arrêter le fonctionnement du département du Pool, et partant, du Congo. Cet objectif n'est pas atteint, tout simplement, parce qu'aujourd'hui, quand vous allez dans ce département, le préfet, les sous-préfets sont en place, les écoles et l'administration fonctionnent. Donc, il n'y a pas rupture de l'autorité de l'Etat dans le Pool et ceci, grâce à la présence de la Force publique», a-t-il dit, à ce propos.

Outre cela, le colonel Monkala-Tchoumou a fait remarquer qu'il existe beaucoup de villages qui ne sont plus habités dans le Pool et ceux-ci sont connus. «Cela est dû au fait que les ninjas-nsiloulous passent de village en village et demandent aux populations de quitter, en disant: «Libérez, nous allons attaquer la Force publique». «Nous sommes devant une situation où il y a des groupes disséminés dans certaines parties du Pool qui sont en train de causer du tort aux populations qui s'y trouvent», a-t-il précisé.

Pour conclure, le porte-parole de la police a assuré que la situation sécuritaire dans le Pool est sous contrôle. Mais, a-t-il reconnu, il y a des efforts à faire, pour que les populations soient davantage protégées. «Vous savez aussi que la meilleure sécurité, c'est aussi celle que les populations doivent assurer. Pour la Force publique, les instructions sont claires, la détermination est sans faille. Il s'agit de ramener la paix, la sécurité dans le Pool et protéger les personnes et les biens», a-t-il martelé. Il a vigoureusement démenti l'existence d'une prétendue opération dénommée: «défaut de face». «Il n'en est rien de tout cela», a-t-il rassuré.

Alain-Patrick MASSAMBA



Vue partielle des responsables de la police.

de sécurité publique renforcée, appelée «Uppercut plus», qui comprendra différentes étapes et regroupera les policiers et les gendarmes, avec l'appui des militaires. «Cette année, nous allons

veiller et l'information qu'il faudra donner à la police, afin de déceler et prévenir toutes les menaces; la mise en place des dispositifs assez robustes, c'est aussi ça la particularité; la présence constante

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véron Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tél:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

(Suite de la page 3)

le problème de la rémunération du personnel des collectivités locales est préoccupant. Il découle de la faible mobilisation des ressources propres prévues par les dispositions de la loi 30-2003 du 20 octobre 2003 portant institution du régime financier des collectivités locales qui sont entièrement tributaires des dotations de l'Etat. Aussi, il a affirmé que les difficultés financières que connaît l'Etat présentement se répercutent immédiatement sur les finances locales. Parallèlement, «l'Etat s'apprête à mettre en place un train de mesures visant à améliorer le recouvrement réalisé par les services fiscaux au profit des collectivités locales et garantir la rétrocession des impôts et taxes destinés aux collectivités locales», a expliqué Calixte Ganongo, qui, au nom du gouvernement, a pris l'engagement d'assurer, prioritairement, dans les tout prochains jours, le paiement de salaires des agents locaux et d'élaborer un plan d'apurement des salaires des mois restants, dans les meilleurs délais. Répondant à une question de Jeanne Emilie Ngoto sur la parité, la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Mme Inès Ingani, pense que le gouvernement est en train

de tout mettre en œuvre, pour respecter le principe de l'égalité entre la femme et l'homme. Dans la phase des répliques, le sénateur Gabriel Nzambila a laissé entendre que le véritable problème du pays, ce n'est pas tant de prendre des lois, mais leur application. «De l'autre côté, il y a l'impunité», a-t-il déploré. Le sénateur Gaspard Kaya a regretté la politique de deux poids deux mesures du gouvernement. «Dans certains conseils, ils accusent un retard de salaires de près de sept mois. Les agents de l'Etat sont payés régulièrement et d'autres, non. Dans le cadre de leurs fonctionnements, certaines collectivités locales sont en arrêt, parce qu'il manque le strict minimum, voire du papier, du carburant. Sans moyens, que peuvent faire ces institutions?», s'est-il interrogé. Le sénateur Prosper Abbas-Ikoulou, lui, est revenu sur la mise en œuvre de la Fonction publique territoriale et de la mise en veilleuse des conseils municipaux et départementaux. A toutes ces préoccupations des sénateurs, le Premier ministre a laissé entendre qu'il n'y a pas une volonté de discrimination des collectivités locales. «Ce n'est pas une option», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OFFRE EXCEPTIONNELLE

STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

+

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

VOUS AVANCEZ,
NOUS SOMMES LÀ

SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.



SAHAM
Assurance | Congo
Avancez librement

sahamassurance.com

Diocèse d'Owando

La paroisse Christ-Roi a fêté ses 70 ans

Dimanche 20 novembre 2016, en la fête du Christ Roi de l'univers, les chrétiens de la paroisse Christ-Roi d'Owando, ont célébré le 70^{ème} anniversaire de la fondation de leur paroisse. L'événement a donné lieu à une célébration solennelle par l'évêque du lieu, Mgr Victor Abagna-Mossa, qui était entouré de ses confrères NN.SS Daniel Mizonzo et Yves Marie Monot, respectivement évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et évêque de Ouesso. Des personnalités politiques ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette fête animée par les brillantes prestations de la chorale de la paroisse. Les ministres Gilbert Ondongo et Rosalie Kama Niamayoua, le député Daniel Owassa étaient de la partie.

De même, le préfet de la Cuvette, Jean-Pierre Lekoba, l'ambassadeur Bonaventure Engobo y compris les commandants des zones militaires d'Owando et de Gamboma, le professeur Jean-Alexis Elira Dokekias, ancien élève de la mission catholique, ont pris part à cette messe concélébrée par de nombreux prêtres dont l'abbé Guy-Noël Okamba, recteur du Grand-séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, des curés et vicaires des paroisses du diocèse, alors que dans l'assistance, on relevait la présence des communautés religieuses du diocèse.

Au début de la messe, l'abbé Paul Ndongba, vicaire général du diocèse, a fait un aperçu sur la fondation de la paroisse Christ-Roi de Fort Rousset ainsi que son évolution jusqu'à nos jours. Pour l'histoire, on peut retenir que le père Jean Jean visita le poste de Fort-Rousset en 1912. Les chrétiens et les catéchumènes allèrent à Boundji ou à Liranga et à Makoua (1930). Les pères Scheer et Noter implantèrent un poste à Linnengué (1939 mission Sainte-Thérèse ainsi qu'à Okouma). La chapelle en bois implantée à Linnengué fut rongée par des termites, sauf la cloche qui orne encore le clocher de Christ-Roi.

En 1945, le père Raymond Defosse, capitaine en retraite parce que blessé à la bataille de Koufra, reçut à Makoua, la mission d'ouvrir une paroisse. Elle ne fut pas implantée à Linnengué ou à Okouma, mais au poste chef-lieu de la Likouala-Mossaka. L'entreprise ne fut pas si simple, car les frères Trechot, concessionnaires de la Likouala-Mossaka et de la Sangha étaient les propriétaires des sols, des sous-sols, des habitants et de leurs biens. Le père Defosse, par ailleurs géomètre, réussit à délimiter l'espace de la mission et s'installa le 15 mars 1946, dans une petite case en chieudent, sous le pied d'un Okoume se situant dans l'actuel complexe scolaire Emile Verhile.

Le père Raymond Defosse resta à Fort-Rousset de 1945 à 1948 avant de rentrer en congé, laissant la mission au père Galodé arrivé de Boundji. En 1949, il est rejoint par les pères Martin Bodewes de la paroisse de Ouesso. Les pères Auzanneau et Ollichet furent affectés également à Fort-Rousset. Ce dernier y resta peu de temps, puis s'en alla à Makoua, chargé de l'école des moniteurs de l'enseignement catholique et de la direction du Petit-séminaire Saint Pie X.

Christ-Roi fut l'œuvre de Mgr Verhile
Il fallut attendre l'érection

du vicariat apostolique de Fort-Rousset, en 1950 et la nomination d'Emile Verhile, en 1951, comme vicaire apostolique et plus tard comme évêque, pour voir modifier l'aspect de la paroisse en terre battue. Beaucoup de choses furent entreprises, grâce au matériel et outils que ramena de ses congés le père Martin Bodewes. Il est parti de Fort-Rousset en 1955, pour l'Oubangui-Chari, nommé préfet apostolique de Bangassou. Les constructions des presbytères, de la cathédrale et de la résidence furent menées par les frères Quentin Bénard et Clément Tekstar.

L'action éducative

En 1951, le père Pierre Vey-



Une vue intérieure de la cathédrale Christ-Roi.

rand arriva à Fort-Rousset, pour s'occuper de l'enseignement catholique. Il parcourait le diocèse en compagnie de son chauffeur, Fernand Akira. Inspecteur des enseignements, il organisa même des examens préparatoires au C.e.p.e (Certificat d'études primaires et élémentaires) dont lui-même corrigeait les copies. Travailleur intrépide, il laissa le souvenir d'un vrai patron de l'éducation. On vit donc à Makoua, l'installation du collège Champagnat et du Juvenat tenus par des Maristes.

La première école catholique fut érigée à Linnengué, en 1948. Celle d'Elingossayo fut ouverte en 1949, son cycle allant jusqu'au C.e.2. Des écoles à cycle court virent le jour à Endeké, Boua et Manga. Leurs élèves passèrent le C.e.2 à Linnengué.

En 1954, l'école de Fort-Rousset enregistra un échec cuisant au C.e.p.e. C'était pour la première fois qu'elle présentait des élèves au C.e.p.e. En 1955, l'école enregistra des succès au C.e.p.e, grâce aux actions conjuguées du père Ernst et de M. Sita Gabriel. Désormais une espèce de compétition s'installa entre l'école laïque et l'école catholique. Les élèves des écoles catholiques ne furent pas acceptés dans les lycées publics (Lycées Savorgnan De Brazza et Victor Augagneur). Il en fut de même pour les filles fréquentant Mouyondzi et les



Mgr Victor Abagna-Mossa.

garçons à Raymond Paillet de Dolisie. Il y eut une espèce de discrimination entre les jeunes Congolais.

L'action missionnaire

Les structures des villages chrétiens facilitèrent le travail d'évangélisation. Les travailleurs de la C.f.h.b.c (Compagnie française du haut et du bas Congo) allaient au catéchisme à Linnengue-mission. Dans les villages chrétiens, un catéchiste assurait l'enseignement de l'évangile, faisait réciter le chapelet et chanter; parfois c'était un ancien de Boundji. Une croix plantée dans le village, au lieu de la prière, montrait que la pratique chrétienne était de rigueur.

caine) Mgr Emile Verhille, Mgr Gassongo, évêque auxiliaire de 1965 à 1968; les pères Galodé, Gabriel Ollichet, Pierre Veyran, Marcel Joly, les pères Le Sollic, Jean-Baptiste Schoeffel, Bierling, Martin Josten, Paul Ondia, Pauwels, l'abbé Okoumou, les pères Polonais Adalbert, Stanislas, Bronislas, (tous, fidei donum). Les abbés Théogène Ossete, Joseph Ndinga, Victor Abagna-Mossa (comme Pro-vicaire général puis vicaire général de Mgr Georges Firmin Singha et de Mgr Ernest Kombo, anciens évêques d'Owando, l'abbé Marcel Gambou Douniama, le père Joseph Letsaka, les abbés Apollinaire Tuta Mompana, Lambert Djokouelé (curé de la paroisse et vicaire général de Mgr Ernest Kombo), Justin Singha (lui aussi curé de la paroisse et vicaire général de Mgr Ernest Kombo et de l'administrateur apostolique Mgr Louis Portella Mbuyu), Jean-Blaise Bifingou, Godefroy Ondave, Boris Mokolé, Jean Obakani et aujourd'hui, les abbés Trésor Elvis Tandet et Emmanuel Ndinga.

Mgr Georges Firmin Singha affecté à Pointe-Noire sera remplacé par Mgr Ernest Kombo, d'abord comme administrateur en 1988, puis comme évêque de 1990 à 2008. A sa mort, le diocèse d'Owando fut administré par Mgr Louis Portella Mbuyu jusqu'en 2011, année du sacre de Mgr Victor Abagna-Mossa.

Les derniers prêtres spiritains à Fort-Rousset furent les pères Schoeffel, Moysan et Bierling.

La liste des prêtres fils de la paroisse cathédrale Christ-Roi d'Owando

Abbé Julien Ndinga, abbé Apollinaire Ntuta Mupana, abbé Rodrigue Ngassaki, abbé Mesmin Okemba, abbé Gaëtan Pily Ngouembé, abbé Ghislain Mingouessi, abbé Urbain Ikonga, abbé Parfait Elenga, abbé Freddy Obeko, abbé Maslov Okongolonga, abbé Davy Ibara Okemba, abbé Carl Ondongo, abbé Freddy Omangui.

En conclusion, la fête était belle et a démontré la présence catholique à Owando. Sous la direction de l'architecte Clément Mbono, des aménagements restent encore à faire, pour que la cathédrale accueille plus de 600 personnes. Le présent article rédigé grâce à la collaboration du vicaire général d'Owando, donnera lieu à l'élaboration d'une brochure pour donner une image plus complète de la paroisse Christ-Roi, entourée désormais d'un mur et d'un beau et grand portail.

Julien Lecas A. M.

Messe d'action de grâces du cardinal Dieudonné Nzapalainga, à Bangui

Mgr Daniel Mizonzo conduit la délégation congolaise

Son éminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, élevé à la dignité cardinalice le 19 novembre dernier, célébrera sa messe d'action de grâces, le dimanche 11 décembre 2016, dans sa cathédrale de Bangui. A cette occasion, la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) sera représentée par une petite délégation conduite par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c. Prions pour ce jeune cardinal, afin que la grâce du Très-Haut surabonde en lui et qu'il devienne de plus en plus un Bon pasteur.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la C.e.c

Troisième dimanche de l'Avent-A-

«Il vient pour les pauvres, les malades et les prisonniers»

Textes: Is 35, 1-6a.10; Ps 145; Jc 5, 7-10; Mt 11, 2-11

Bonheur et paix, voilà les deux promesses de Dieu pour nous. Ce que nous disait la liturgie du dimanche dernier. Et c'est le prophète Isaïe qui nous l'a traduit en des termes clairs. Dieu enverra un sauveur qui, contrairement à nous, ne jugera pas selon les apparences: «Il jugera les petits avec justice, il tranchera avec droiture en faveur des pauvres du pays.» Ce Messie fera naître un monde nouveau où «le loup habitera avec l'agneau et le léopard couchera avec le chevreau», un monde sans violence, sans haine, sans injustice, une terre d'amitié et de fraternité. Le texte de Martin Luther King: «I have a dream» était inspiré de ce passage d'Isaïe 11, 1-10.

Ce monde de paix qui est devenu l'attente première de ce pays qui, depuis son indépendance politique en 1960 et même avant, a fait de la violence gratuite et de la cruauté sans nom, son mode d'être, son identité propre. Et le Christ nous dit que cette grande espérance, nous pouvons commencer à la réaliser dès maintenant. De temps à autre, nous rencontrons des personnes qui témoignent et qui vivent à plein, au nom de leur foi en Dieu, cette espérance promise: Martin Luther King, Desmond Tutu, Nelson Mandela, Teresa de Calcutta, Mgr Romero, Jean Vanier, cardinal Emile Biayenda, Mgr Christophe Munzihirwa, etc. Pour faire naître ce rêve de Dieu, Jean Baptiste nous rappelait que nous avons besoin de conversion, de changer de direction.

Ce dimanche, le même Jean-Baptiste dans le texte de l'évangile, est troublé cette fois-ci quant à l'identité de Celui qui porte cette espérance, Jésus-Christ. Se serait-il trompé? Il croyait que le Messie viendrait comme un juge strict et impartial pour punir et récompenser selon les attentes juives. Et voilà que Jésus visite les publicains et les pécheurs, il guérit les malades, proclame «bienheureux» les gens doux et ceux et celles qui savent faire la paix. Il dit qu'il ne faut pas juger les autres et qu'il faut aimer ses ennemis. Jean commence à avoir des doutes sérieux sur l'identité de Jésus: «Es-tu vraiment celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?» «Jésus répond aux envoyés de Jean: allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu (...). Heureux celui qui ne se scandalisera pas à cause de moi.»

En citant délibérément ces textes, plutôt que d'autres, Jésus indique quel genre de Messie il a choisi d'être. Dieu ne se manifeste pas par des gestes de vengeance et de triomphe, mais par des actes de bonté envers les défavorisés et les souffrants, les aveugles, les boiteux, les lépreux, les sourds, les publicains et les pécheurs. Sachant que ce genre de messie ne correspond pas à l'attente des gens, le Christ ajoute: «heureux ceux et celles qui ne se scandaliseront pas, qui ne trébucheront pas à cause de moi.»

Le texte d'Isaïe, dans la première lecture, correspond au texte de l'évangile lorsqu'il dit: «Fortifiez les mains défaillantes, affermissiez les genoux qui fléchissent, dites aux gens qui s'affolent. «Prenez courage, ne craignez pas. Voici votre Dieu... Il vient lui-même pour vous sauver.» (Isaïe 35, 3-4). Nous venons de l'entendre. Le Messie ne se manifestera pas dans les atouts grandioses que les hommes ont attribués à la divinité. Il viendra pour les pauvres. Pour ne pas manquer la venue de l'Envoyé de Dieu, il est important que nous nous reconnaissons du côté de ceux et celles pour qui il vient. Si nous ne nous voulons pas pauvres parmi les pauvres, nous manquerons la venue du Sauveur. Si nous ne nous reconnaissons pas malades et cœurs brisés ou prisonniers, la véritable Noël ne sera pas pour nous.

A première vue, pourtant, nous sommes riches, en bonne santé et libres. Que veut donc nous dire le Seigneur? Il nous supplie de ne pas nous contenter d'un regard superficiel sur nous-mêmes et sur notre vie. Il nous provoque à une conversion de notre regard et de notre cœur. Esclaves, nous le sommes, de toutes nos richesses, de notre savoir, de notre autorité, de notre pouvoir. Les choses auxquelles nous tenons, demandons-nous si ce ne sont pas elles qui en fait nous tiennent. Dans ce cas, nous sommes bel et bien prisonniers. Les cœurs brisés, détraqués, ne sont-ils pas nos propres cœurs devenus incapables d'aimer vraiment d'autres personnes que nous-mêmes? Quant à la pauvreté qui nous fait horreur, n'est-ce pas notre situation réelle lorsque nous regardons nos vies si étrangement remplies pourtant, mais vides de la présence de Dieu?

Cette conversion est, évidemment, une tâche spirituelle et intérieure. Mais rien n'est vrai de nos démarches intérieures si elles ne s'expriment pas en des démarches concrètes dans nos vies. Voilà pourquoi le temps de l'Avent nous invite à aller bien concrètement à la rencontre de ceux de nos frères et sœurs qui sont physiquement ou moralement pauvres, malades ou prisonniers. Non pas dans une attitude condescendante et par pitié. Allons vers eux comme vers des frères et sœurs puisque ce qui se manifeste dans leur corps, dans leur vie, n'est que le signe de ce qui nous atteint tous dans le cœur intime de nos profondeurs. C'est parfois notre profession qui nous pousse à les rencontrer. Bien sûr face à bien des misères, nous ne pourrions pas grand-chose. Cela nous permettra de faire jaillir en nous la véritable espérance à laquelle nous pourrions, parfois, les associer. Cette espérance nous tourne vers Dieu pour désirer qu'il nous donne un sauveur capable, lui, d'accomplir en perfection ce que notre générosité a pu simplement commencer. Cette même espérance nous révélera la grandeur de nos tentatives et de nos commencements, pour si petits qu'ils soient, puisque sans eux, le Seigneur ne trouverait rien de bon à ressusciter en nous.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

NECROLOGIE

Viclaire Hurlan Mongo «Vicos», membre du personnel de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a la douleur d'annoncer le décès dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 décembre 2016, à Brazzaville, de sa grand-mère, Jacqueline ETOU «Jacquito». La veillée funèbre se tient au N°16 bis de la rue Ibalico à Nkombo, en diagonale du Cnrtv (Centre national de radio et de télévision). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LE GRAND SHOW de Noël

DES CHAÎNES OFFERTES
PENDANT 14 JOURS
POUR TOUT REABONNEMENT



REABONNEZ-VOUS AVANT LE 31 DECEMBRE
ET BENEFICIEZ DE CHAÎNES OFFERTES*

☎ 36 555 (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

* Offre valable du 21/11/2016 au 31/12/2016 pour tout réabonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS +, LES CHAINES CANAL+, EVASION, LES CHAINES CANAL+ et EVASION+. Bénéficiez pendant 14 jours de la formule EVASION+ ou TOUT CANAL+ selon la formule initiale d'abonnement. Voir tarifs et conditions de l'offre chez votre Distributeur Agréé ou sur www.canalplus-afrique.com

Funérailles de Bienvenu Sidobé, alias Cœur à Cœur

Des milliers de personnes ont rendu un dernier hommage à l'artiste

Bienvenu Sidobé Mépépé, dit Cœur à Cœur ou le Gourou, directeur de la coopération et de la communication au Ministère de la culture et des arts, artiste-comédien, humoriste, a été porté en terre, le 7 décembre dernier, au cimetière privé Bouka, à Brazzaville. Il est décédé le 28 novembre 2016, à l'âge de 48 ans, à Paris, en France, où il avait été évacué, après un accident de circulation survenu sur la Route nationale n° 2, aux environs de Gamboma (département des Plateaux). Peu avant, un hommage mérité lui a été rendu, au cabinet par le personnel, et au Palais des congrès, en présence de trois ministres : Léonidas Carel Mottom Mamoni (culture et arts), Léon Alfred Opimbat (sports et éducation physique), Hermela Destinée Doukaga (jeunesse et éducation civique), et d'autres personnalités.



Les ministres Mottom Mamoni et Doukaga s'inclinant devant la dépouille du disparu.

Plusieurs milliers de personnes affectés par ce deuil, et amoureux de la culture se sont prosternés, tour à tour, devant la dépouille mortelle de Sidobé. Qui, faut-il rappeler, est le fondateur du festival rire Indépendance, co-fondateur du festival du rire Tuseo, et de l'Association des comédiens et humoristes du Congo. Et l'un des rares comédiens congolais qui a émerveillé le chef de l'Etat et ses pairs, lors des différents banquets et cérémonies officielles de la République.



Bienvenu Sidobé.

Après le dépôt de la gerbe de fleurs par le ministre Mottom Mamoni, qui n'a pas retenu ses larmes, Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice de cabinet, a lu l'oraison funèbre. Elle a loué le talent et les différentes qualités de l'artiste: «Sidobé fut un homme épris de paix et d'un profond sens de justice. Dans son milieu, non seulement, il apportait son humour plein de sagesse, il était un conciliateur et un médiateur sans pareil. Il fut un humoriste au sens plein du terme dont la renommée a traversé nos frontières. L'éloge des chroniqueurs culturels de R.f.i, Tv5, France 24, etc., sur l'artiste témoigne de la grandeur de son talent».

Né le 26 septembre 1968, à Elogo, district de Souanké (département de la Sangha), père de quatre enfants, les premiers pas qui inaugurent sa carrière commencent depuis l'école primaire. Très jeune, il fut sélectionné pour représenter la Sangha, au cours d'un festival national du théâtre scolaire à

Pointe-Noire. Bienvenu Sidobé Mépépé a eu un cursus scolaire élogieux. Il s'est distingué dans ses différentes classes par son intelligence et une bonne éducation. Doublement licencié en sociologie et en philosophie, ses amis et collègues reconnaissent en lui un homme courtois et plein de vie. Professeur de philosophie, au Lycée de la révolution et au Lycée Chaminade, il était un modèle d'enseignant qui savait mettre un bémol entre rigueur et tempérance dans sa pédagogie. Ses élèves se souviendront combien ses cours étaient toujours animés. Bien qu'enseignant, il a exercé pleinement sa carrière d'humoriste. Nommé directeur de la coopération et de la communication, en juin 2016, il est dynamique, plein d'énergie, courtois et rempli de vision. Fort de son expérience dans le monde artistique, il joue pleinement son rôle aux côtés de son chef



Les membres de la famille de Bienvenu Sidobé.

et frère, le ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni, qui vient de perdre l'un de ses proches collaborateurs. Comme lui, le ministre Mottom était au fond de ce ravin, dans les voitures, après un pèlerinage de sept tonneaux, le jour de l'accident qui a coûté la vie à Sidobé. «Artiste talentueux, au tempérament affectueux, la suavité de ta voix, dopée par ton rire au pluriel, caresse encore notre ouïe et nous enlève l'ennui. Ton humour est aussi clair que la lumière que le soleil nous renvoie chaque jour. Sans le vouloir, tu as laissé nos cœurs en somnolence. Par ta prestance, tu évacuais nos souffrances. Nous ne l'oublierons pas, car nous serons toujours sur tes pas. Adieu l'artiste. Ton rire au pluriel restera à jamais gravé dans nos mémoires», a affirmé Emma Mireille Opa Elion. Des témoignages ont aussi été

faits sur Sidobé par le représentant de l'Association des artistes-comédiens et humoristes, Alexis Oko, dit Pantalón Zoba; par celui de la Société congolaise de philosophie. Dans lesquels, les qualités de Cœur à Cœur ont été saluées. A cela, il faut ajouter le mot de la famille, lu par le député Henri Zoniaba, qui a remercié le gouvernement pour son assistance, etc. Notons que la dernière veillée funèbre a eu lieu, la veille, à la Préfecture de Brazzaville. Elle a permis aux artistes musiciens et comédiens de rendre un dernier hommage à Sidobé, à travers leurs prestations. En présence des autorités politico-administratives, culturelles et de nombreux fans.

Alain-Patrick MASSAMBA

13^e édition du festival Mantsina

sur scène

«L'engagement au cœur de la création»

L'Association Noé Culture organise, du 10 au 20 décembre 2016, la 13^e édition du festival international de théâtre de Brazzaville Mantsina sur scène.

Placée sur le thème: «L'engagement au cœur de la création», cette édition connaîtra la participation des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la France, la RDC, la Suisse et, bien sûr, le Congo, pays organisateur.

Créé en novembre 2003, Mantsina sur scène totalise 13 ans d'existence, 13 ans de résistance théâtrale, dans le but de promouvoir l'art théâtral dans tous ses aspects. Mais au-delà de cette tâche première, Mantsina sur scène est aussi le lieu de rencontres d'autres arts, comme la danse, la musique, le cinéma, l'art plastique. La treizième édition ne se dérobe pas, loin s'en faut, à cette règle. Ainsi, dans sa programmation, la présence d'autres arts sera bien visible. Pour les spectacles locaux, en plus des compagnies profes-



Dieudonné Niangouna.

sionnelles, il est important, pour Mantsina sur scène, et même plus que nécessaire, de travailler avec les jeunes compagnies qui vont présenter leurs œuvres à cette treizième édition. C'est la mission, la force, l'engagement et l'urgence de Mantsina sur scène: élever des générations qui viendront arroser des pépinières, pour fabriquer, mais surtout réaliser et accomplir une bonne relève. A cet égard, Mantsina sur scène est aussi un cadre de révélation de nouveaux talents.

Les spectacles locaux programmés à la treizième édition du festival Mantsina sur scène sont des créations remplies d'une forte dose d'engagement de leurs créateurs, qui sont convaincus que l'art théâtral a aussi un mot à dire dans la grandeur d'esprit d'une Nation.

Bien avant la période festive, ont débuté des ateliers de «mise en scène» et de «jeu d'acteur»: l'atelier de mise en scène du 29 novembre au 5 décembre 2016, animé par le Suisse Fabrice Gorgerat et l'Atelier de jeu d'acteur du 29 novembre au 8 décembre 2016, animé par le Congolais Leturmy Kéoua. Il y aura également des lectures à l'espace Kudia à Bacongo, à l'Institut français du Congo, tous les jours, dès le 11 décembre, à partir de 16h, et aussi «le carrefour» qui est la rencontre autour des spectacles de la veille, tous les jours, à 10h, à l'Espace Mantsina, à Matour (Arrondissement 1 Makélékélé).

Tous ces plats artistiques, agréablement aromatisés, sont à consommer sans modération, du 10 au 20 décembre 2016. Et, grâce à l'énergie du talentueux Dieudonné Niangouna, avec une équipe dynamique, la résistance théâtrale se consolide...!

E.A.K

Théâtre à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

La pièce «Mondessa» de Serge Eugène Ghoma Boubanga à l'honneur

Dans une mise en scène d'Arsène Fortuné Bateza, la pièce «Mondessa», de Serge Eugène Ghoma Boubanga, sera jouée, le vendredi 9 décembre 2016, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville. Dans une distribution signée: Rodolph J. Mouyeke Bikou, Arthur Batangouna, Myriam Otete, Rock Matoko, Ange Mackoumbou, Blonde Kibozzi, Michael Ingantsoua, Renea Moubounou, Dickson Claous Pimbi, Narcisse Andzolim, Mas-samba ma Fioti.

Résumé de la pièce: En des temps très lointains, le royaume de Mondessa prospérait, grâce à la pêche, à l'agriculture et au commerce de bronze. Les hommes et les femmes participaient, ensemble, à la vie de la collectivité. Un nouveau roi monta sur le

trône, c'était le règne de l'abondance et de la prospérité.

Les lois du royaume, héritées de générations en générations, s'imposaient à tous, y compris aux monarques. A mesure que passaient les ans, le nouveau roi, devenu quinquagénaire, s'engagea



S. Eugène Ghoma Boubanga.

dans des rêveries solitaires qui l'amènèrent à défier les lois et à vouloir braver le temps...



Arsène Fortuné Bateza

Le droit d'entrée est fixé à 1000 F.Cfa.

C.E.

Chorale Living Water

10^e anniversaire et sortie du maxi-single

Evoluant au sein de la Communauté Protestante Anglophone-OMS, à la faculté de théologie protestante à Mansimou (arrondissement 1, Makélékélé), et créée le 30 septembre 2006 à Brazzaville, la chorale LIVING WATER célèbre sa première décennie, ce 17 décembre 2016, de 15h30 à 18h30, dans le temple du Centre MISSIONNAIRE REHOBOTH (derrière la direction générale de la S.n.e, non loin de l'ambassade de la RDC, au Centre-ville de Brazzaville).

Venez vivre un grand moment du Gospel.

Pour aussi célébrer la naissance de l'enfant Jésus, Living Water met à votre disposition un maxi-single, intitulé: «Exodus 15», avec des titres comme:

- L'Eternel est toute ma force;
- I will exalt you;
- Ngiena Nkundi.

10^e anniversaire de la chorale Living Water, un rendez-vous à ne pas manquer.

N.B. Entrée gratuite.

Invités: Les Yoany, André Mitinou, Le Rocher des nations. Living Water: Praise the Lord!!!!



Handball/ Après la CAN féminine Luanda-2016

Diabes-Rouges: des ambitions limitées

A Luanda, où vient de s'achever la 22^e Coupe d'Afrique des nations de handball féminin, dotée du trophée Edith Lucie Bongo Ondimba, l'Angola a brillé chez elle, tandis que le Congo rentre les mains vides, bien vides, faute d'ambitions.

Tout annonçait cette compétition comme étant celle de la revanche, pour l'Angola dépossédée du titre continental par la Tunisie, il y a deux ans, à Alger, après huit titres successifs à son actif, de 1998 à 2012. L'enjeu de l'épreuve (titre africain et qualification pour la prochaine Coupe du monde) donnait à penser que rien n'aurait été laissé au hasard pour cet objectif. C'est ce qui s'est produit, car l'Angola a récupéré sa couronne, au terme d'un parcours sans-faute. En finale, elle n'a laissé aucune chance à la Tunisie, qui s'est retrouvée là après la disqualification du Sénégal (pour avoir aligné une joueuse non éligible). Score final: 37-17.

Le Sénégal a été la révélation de la compétition. 46 ans après sa première finale lors de l'édition inaugurale, il s'est hissé, pour la deuxième fois de son histoire en finale, avant d'en être malheureusement privée.

Que dire du Congo? Grâce à l'exclusion du Sénégal, il termine au pied du podium, donc quatrième. Mais, si le degré de mobilisation dans la préparation d'une compétition est un critère important pour juger des objectifs visés par un pays participant, il est difficile de dire que le Congo nourrissait de grandes ambitions pour Luanda



Vainqueur à domicile, l'Angola est le pays le plus titré (12 finales victorieuses) du continent loin devant le Congo (4 sacres).

2016, malgré l'enthousiasme affiché par certains pour une possible place sur le podium. La préparation à minima entamée pour ce tournoi continental reflète assez bien le tâtonnement et l'improvisation qui caractérisent la gestion du handball congolais. L'équipe nationale de handball du Congo n'existe que lorsqu'il y a des compétitions. Ainsi, c'est à deux mois environ du début de la CAN 2016 que l'on a rassemblé les éléments présélectionnés pour une préparation qui a été plus une sinécure qu'une occasion de travail rigoureux. Si bien que les Diabes-Rouges, tout en ayant des éléments intrinsèquement bons, ont perdu face à des adversaires d'un même tonneau,

en raison de leurs méthodes de travail et d'organisation. Le handball congolais a besoin d'être véritablement pris en main, organisé dans ses bases et géré dans la perspective d'une affirmation internationale. Cela suppose que les hommes amenés à assurer ces responsabilités maîtrisent leur environnement et bénéficient de la confiance des autorités sportives.

A Luanda, l'équipe féminine congolaise aurait pu mieux faire. Il lui a manqué cette audace que confèrent les tournois internationaux, ce culot que procure la maîtrise technique individuelle, cette volonté qui anime celles qui se savent entourer d'attention et de considération.

Il aurait, aussi, à redire sur l'encadrement technique des joueuses et sur la capacité, notamment des responsables du handball congolais à tirer des leçons des échecs passés. Ils entretiennent toujours l'illusion d'un handball structuré, organisé et opérationnel. En réalité, les succès des premières années du handball féminin furent obtenus beaucoup plus par le courage et la persévérance de ses encadreurs de l'époque et par le sérieux et l'abnégation de ses joueuses que par la planification et le suivi d'une politique. A méditer! Il y va de l'avenir du jeu à sept congolais.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Marche sportive

Grande mobilisation, pour «Tié-tié, mon quartier»

Prélude à sa sortie officielle prévue le dimanche 11 décembre 2016, au siège de l'arrondissement 3, Tié-tié, l'association dénommée "Tié-tié, mon quartier", que dirige Daniel Nganga, a organisé, samedi 3 décembre dernier, une marche sportive et citoyenne à l'intention de ses militants et autres habitants dudit arrondissement.



Les marcheurs de Tié-tié après l'effort.

Plus trois cent cinquante personnes, hommes et femmes, vêtus de tee-shirt blancs, ou l'on pouvait lire "Tié-tié, mon quartier", ont pris part à cette marche dont le départ a été donné dans l'enceinte de l'église catholique Saint Jean Bosco, en passant, successivement, par l'avenue Marien Ngouabi, dit «Bord-bord», jusqu'au quartier O.c.h, l'arrêt de bus Foyer, la C.n.s.s Foucks, la corniche, le pont de Barrela, le quartier 7-7 Dany, la pharmacie Gémiland, le bar Cérémonial, Moulembo jusqu'au siège de l'association, sis à côté de l'ancien bar Le Paradis, point de chute de la marche. Soit une distance linéaire de 11 kilomètres.

Au terme de la marche, Daniel Nganga nous a livré ses impressions: «En dehors de la transpiration, nous avons organisé cette marche pour rassembler, une fois de plus, tous ceux de notre génération qui ont grandi ici à Tié-tié. C'est en sillonnant les différentes avenues et rues de Tié-tié, qu'on connaît maintenant la réalité de notre environnement. Et, il ne sera pas étonnant de nous voir entreprendre, sous peu, des actions de salubrité ou d'assainissement ici. Le message fort que nous avons fait passer à nos frères et sœurs de Tié-tié, tout au long du parcours, est celui de notre sortie officielle, dimanche, à la maison commune de Tié-tié. En dehors de cela, nous leur avions aussi dit qu'il ne faut pas trop mettre du temps dans les milieux malsains. Nous devons, plutôt, restés ensemble pour réfléchir comment créer les conditions de se prendre en charge par la formation, l'éducation civique».

Rosalie Makosso, une participante à la marche, a bien apprécié l'initiative: «Le sport fortifie la santé et je me sens très légère ce matin. Cette marche m'a permis de retrouver mes anciens amis que je croyais pour certains déjà décédé. Je suis ravi de cette initiative. Je suis fière d'être née à Tié-tié, mon quartier»

Equateur Denis NGUIMBI

Basket-ball

La phase finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions se déroule, du 7 au 16 décembre 2016, au Caire (Egypte), et les douze clubs participants ont été divisés en deux groupes de six équipes chacune. Les résultats de ce tirage au sort se présentent comme suit:

Groupe A: Ah Ahly Sporting Club (Egypte), Primeiro D'Agosto (Angola), Club Africain (Tunisie), Nzui Manto (Cameroun), Kano Pillars (Nigeria), AD Bairro (Cap Vert).

Groupe B: CRD Libolo (Angola), A.S Sale (Maroc), City Oilers (Ouganda), Customs (Nigeria), BEAC (Cameroun), G.S Pétroliers (Algérie).

Nigeria

Les championnes d'Afrique en grève pour leurs primes

Fraîchement sacrées championnes d'Afrique pour la 10^e fois en 12 éditions, les joueuses du Nigeria ont lancé un sit-in et refusent de quitter leur hôtel à Abuja, rapporte la presse locale. Les Super Falcons entendent protester contre les promesses non-tenues par leur Fédération (NFF), qui leur doit les primes de

qualification à la CAN féminine 2016 ainsi que leurs bonus de victoires pour la compétition. «Nous sommes fatiguées des mensonges et des fausses promesses de la NFF. Ils nous ont dit qu'on serait payées avant le tournoi au Cameroun mais ce n'est jamais arrivé», a déploré une joueuse, sous couvert d'anonymat, sur la chaîne de radio BBC.

De son côté, la NFF affirme attendre que le gouvernement débloque les fonds. Le problème des primes est, malheureusement, un classique pour les sélections au Nigeria, masculines comme féminines. Un cas de figure similaire s'était produit, en 2004, avec les Super Falcons, retranchées pendant trois jours dans leur hôtel au lendemain de leur sacre continental, jusqu'à ce que la NFF leur verse leur dû...

Des candidatures pour succéder à Lechantre

Alors que la Fécofoot (Fédération congolaise de football) n'a toujours pas encore lancé un appel à candidatures pour l'éventuel remplacement de Pierre Lechantre, elle reçoit, déjà, à sa grande surprise, de nombreuses candidatures. A ce jour une quinzaine de dossiers de candidatures seraient tombés au secrétariat de la fédération, apprend-t-on.



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P : 14537 - Brazzaville, République du Congo - Téléphone: 242 05 747 21 21 - Email: bureaubrazzaville@wcs.org - International Programs - 2300 Southern Blvd Bronx, NY 10460 - Tel: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier Basé : à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une Caissier(e).

Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Tenir la petite caisse et préparer le journal de caisse tous les jours ;
- Effectuer les opérations de paiement (salaires-fournisseurs-prestataires);
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers ;
- Assurer les vérifications des pièces de dépense avant d'effectuer le paiement ;
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville-Plateau ville-151, avenue de General De Gaulle).

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion de la caisse ;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs) ;

- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques ;
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la gestion de la caisse sera un atout.
- Excellente maîtrise du français.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Administratif et Financier- Wildlife Conservation Society (WCS), 151, Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville, B.P : 14537, ou à l'adresse e-mail: sylvainrodolphemilandou@gmail.com,

au plus tard, le 22 Décembre 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

WCS Congo Program

Assurance au Congo

La société Colina Congo est devenue Saham Assurance Congo

La société Colina Congo a changé de nom. Elle s'appelle désormais Saham Assurance Congo. L'annonce a été faite jeudi 1er décembre 2016, à l'Hôtel Atlantic Palace, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée conjointement par M. Sow Ibrahima, Directeur général de la filiale, M. Joël Ackah, Directeur régional Afrique de l'Ouest et du centre, et Mme Aïcha Lebsir Bennani, Directrice communication du groupe.

Devant la presse, le Directeur général de la filiale Saham Assurance Congo a planté le décor par la présentation de la nouvelle structure. «Il s'agit du changement de nom, et par conséquent du changement de marque de la filiale congolaise. Elle a été créée à l'initiative des actionnaires ici présents ou représentés. En 2011

Burkina Faso, pour 10%. Le capital social est de un milliard de francs, qui à ce jour a été entièrement libéré. La société a un effectif de quinze personnes dont sept femmes. Nous sommes présents à Brazzaville, sous forme de bureau direct et à Pointe-Noire. Dans les mois à venir, nous allons ouvrir un autre bureau à Nkayi». Prenant la parole à son

Saham Finance, c'est plus d'un milliard de dollars américains de chiffre d'affaires. C'est également trois mille collaborateurs. C'est aussi un réseau d'agents généraux de sept cent agences. Saham Finance est également implanté, à travers ses différentes filiales, dans 26 pays en Afrique et au Moyen-Orient, via 34 compagnies. Notre groupe



M. Sow Ibrahima.



M. Joël Ackah.



De g. à Dr. M. Sow Ibrahima, Mme Aïcha Lebsir Bennani et M. Joël Ackah.

déjà, sous le nom de Colina Congo, qui était le nom initial du groupe avant que les changements ne soient intervenus. L'arrêté d'agrément autorisant cette filiale à exercer des opérations d'assurances en République du Congo a été signé le 3 octobre 2014. Et, nous avons démarré effectivement nos activités, le 1er janvier 2015. Cette société a pour actionnaire Saham Côte d'Ivoire, pour 40%, la société Colina participation qui est une des maisons-mères de Saham Côte d'Ivoire, pour 50%, et la société Saham au

tour, Joël Ackah, a renchéri «le groupe Saham, après plus de vingt ans de croissance est devenu aujourd'hui une galaxie de sociétés évoluant principalement dans le secteur des services à forte valeur ajoutée. Les activités du groupe Saham s'articulent principalement autour de quatre pôles: Saham Finance, qui est le pôle assurance et d'assistance; Saham Offshoring qui est dédié aux métiers de l'ensemble des activités de call center; Saham Santé qui exerce dans l'industrie pharmaceutique et Saham Immobilier.

est de très loin le premier groupe d'assurance en Afrique, (hors Afrique du Sud). Notre vision panafricaine obéit à une volonté très forte de nos deux présidents de privilégier le dialogue Sud-Sud, afin de contribuer au développement économique et social de nos pays respectifs». S'appuyant sur un documentaire en diapositifs, Mme Aïcha Lebsir Bennani a expliqué aux journalistes les différentes parties du logo du groupe, ainsi que la symbolique de chaque couleur. Dans les échanges avec la

presse, à la question de savoir pourquoi le choix du Congo, elle a répondu en ces termes: «Le Congo est un pays de transit en Afrique centrale. Nous sommes dans la plupart des pays de cette

ce moment, l'économie du pays est quelque peu frappée par la crise pétrolière. Mais, nous sommes convaincus que cette économie va rebondir. Nous vous disons que le marché congolais des assurances

miste sur l'avenir de l'économie congolaise, qui a de bonnes bases pour passer le cap difficile présent et de repartir sur un bon pied. Ainsi, Saham Assurance Congo va contribuer à la sérénité de ses clients,



Les responsables de Saham Assurances Congo avec des journalistes.

zone. Nous ne pouvons pas manquer d'être au Congo. Il est vrai qu'en

reste un marché porteur». Ainsi, on peut comprendre qu'il y a lieu d'être opti-

afin de leur permettre de réaliser leurs projets en toute confiance.

Christianisme et islam: les causes d'une difficile entente cordiale entre deux religions qui ont les mêmes origines

Voilà deux religions ou, plutôt, les fidèles de deux religions, christianisme et islam, de même origine qui, au nom de Dieu, s'entendent mal et s'entre-déchirent. Honte à eux! Ils devraient plutôt réfléchir à la terrible responsabilité qui est la leur: pacifier la terre, civiliser la terre, substituer aux énergies sauvages, des forces disciplinées et spiritualisées, humanisées; transformer les fanatismes en certitudes fondées sur la raison, en convictions fondées sur les exigences de la conscience personnelle et non de troupeau.



Dominique Ngoïe-Ngalla.

La perpétuation de la violence et des conflits armés dans les régions du monde christianisées et islamisées peut être interprétée comme un échec de ces deux religions, dans leurs missions prioritaires. Pour l'islam qui a opté pour la force, si besoin, dans le recrutement de ses fidèles, l'échec vient du choix de la méthode. Le Christianisme, lui aussi eut, au Moyen-âge, recours à la méthode violente. L'approfondissement de sa foi l'amena bien vite à y renoncer.

Charlemagne, au VIIIème siècle fut le premier à imposer le baptême à ses conquêtes. Pour lui, l'adhésion au christianisme des populations conquises était une garantie de leur fidélité à l'empereur. Of les voies de la conversion à Dieu n'ont rien à voir avec la violence. La conversion à Dieu doit être l'effet sur les convertis, de la force de rayonnement spirituel que dégage celui qui prêche Dieu. Le conflit entre le christianisme et l'islam naquit du jour où l'islam prétendit qu'il était la seule religion capable d'offrir à ses fidèles les portes du paradis et que tous ceux qui n'étaient pas musulmans étaient des mécréants que Mahomet et son saint livre faisaient

obligation de convertir à l'islam. De les tuer, en cas de résistance. Prétention orgueilleuse, en fait, qui dissimule des ambitions de domination, tout à fait le contraire de la charité qui croit tout, espère tout, pardonne tout.

La conversion forcée est ainsi au cœur de la doctrine de l'islam qui, dès ses origines, s'affirme religion guerrière. Sur cette base idéologique, l'islam qui, peu après la mort de Mahomet, s'était répandu sur tout le Moyen-Orient et tout le Maghreb, où il développa bien vite une formidable puissance économique, politique et militaire, l'islam jette, sans tarder, ses troupes sur l'Occident chrétien, pour lui, pays des mécréants à convertir ou à massacrer. Deux siècles plus tard, l'Occident chrétien donne la réplique à l'invasion musulmane. Ses armées envahissent la Palestine, la Syrie et y fondent des Etats qu'à partir du 13ème siècle, les musulmans qui avaient repris haleine en fondant l'empire ottoman, détruisent un à un. Ces musulmans sont si forts qu'à l'apogée de l'empire (16ème siècle), ils ont réussi à prendre aux Européens, la Thrace, la Bulgarie, la Macédoine, la Crimée, la Bosnie, la

Serbie qui resteront des possessions ottomanes musulmanes jusqu'au traité de Sèvres, en 1922, qui règle les problèmes nés de la guerre de 14-18.

La conquête de ces pays chrétiens par les musulmans fut pour ceux-ci une immense consolation. En effet, après une longue guerre, les Arabes sont définitivement expulsés d'Espagne en 1492. Mais, ces guerres qui mettent aux prises deux parties du monde, l'Occident et l'Orient, séparées par des caractéristiques géographiques et culturelles nettes, ces guerres ont-elles des causes religieuses en leur principe ou bien ceux qui se battent recourent-ils à la religion seulement pour l'ardeur passionnelle qu'elle est capable de mettre dans les cœurs des combattants? Les divergences doctrinales ne seraient, juste, qu'un prétexte et le conflit entre le christianisme et l'islam, la conséquence moins de leurs divergences doctrinales

que des différences culturelles qui opposent, de façon radicale, les peuples et les civilisations de l'Occident et d'Orient, sur cette base, depuis des temps immémoriaux dressés les uns contre les autres en des conflits meurtriers.

L'Orient, ce sont les Mèdes et les Perses, les Parthes et les Assyriens, les Chaldéens etc. L'Occident et l'Europe plus tard christianisés, ce sont les Celtes et leurs sous-ensembles; les Germains et leurs sous-ensembles; les Slaves et leurs sous-ensembles. Chacun de ces deux camps; l'Occident et l'Orient a sa culture, c'est-à-dire un ensemble de représentations du monde, avec ses coutumes, ses codes juridiques, ses codes sociaux, sa langue, sa littérature, ses catégories de pensée, sa religion etc., de quoi l'homme tire sa logique pour la gestion de soi et du monde.

Le christianisme et l'islam sont postérieurs à la construction de ces cultures. Au moment où ces deux religions et les idéologies qu'elles secrètent arrivent en Occident et en Orient, ces deux espaces culturels sont depuis longtemps en opposition et en conflit. Ce conflit est ravivé par le fanatisme religieux qui lui apporte de nouvelles motivations. En s'opposant à une vision du monde de l'islam sans ouverture, l'idéologie foncièrement humaniste du christianisme ravive et creuse entre l'Orient et l'Occident, une opposition déjà ancienne. Aujourd'hui, fruit de plusieurs siècles d'examen critique de sa propre action, le christianisme peut bien apparaître comme une religion de plein air qui n'a pas peur du débat

contradictoire. Voilà pourquoi il s'accommode des grandes valeurs de la démocratie qu'il a lui-même aidé à faire éclore, puisque le Christianisme affirme l'homme valeur absolue, parce que crée à l'image de Dieu. La démocratie en tirera le principe de l'inaliénable dignité de la personne humaine, objet de respect; qu'il faut servir, mais jamais asservir.

Et comment autrement, à partir du moment où Dieu lui-même respecte cet homme qui est pourtant sa créature? Ces vues ne sont pas celles de l'islam. Et c'est pour cette raison que l'islam rencontre tant de difficultés à entrer en démocratie. Pour l'islam, l'aventure de la marche des sociétés humaines comme cultures s'était arrêtée au VIIème siècle, à la date de la publication du Coran qui tolère et même encourage toute sorte d'inégalités sociales, en commençant par l'inégalité des sexes. Encore que, semble-t-il, l'islam n'avait fait qu'entériner une situation qui lui avait préexisté, depuis des temps immémoriaux. Situation spécifique, semble-t-il, aux peuples d'Orient, puisque cette agressivité belliqueuse de l'islam n'est pas observée chez les peuples d'Afrique noire islamisés. Il est un autre trait culturel caractéristique des sociétés traditionnelles peu avancées, qui oppose le christianisme et l'islam, la réunion dans les mêmes mains du pouvoir politique et du pouvoir religieux dénoncée par le christianisme, mais au terme d'une longue évolution, quoique principe fondamental du christianisme.

Le Christ, en effet, qui est au

principe du christianisme sépare très nettement ces deux domaines d'action de l'homme, parce que leur confusion est potentiellement porteuse de désordre social et de violence: «Rendez à César, ce qui est à César, à Dieu, ce qui est à Dieu». On évite, ce faisant, que le fanatisme qui guette la religion, soit mis au service de la passion du politique et de ses ambitions. L'Occident chrétien, en fait l'amère et triste expérience, lorsque, tour-à-tour, l'autorité politique prétendit contrôler à la fois, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel et le Pape, à son tour, contrôler le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, au nom de Dieu. L'homme est, d'après le philosophe, un animal politique appelé à vivre dans une société organisée, citée ou Etat, dans laquelle l'existence de la règle et de la loi crée le cadre de son épanouissement. Mais, le philosophe aurait dû ajouter que, animal politique, l'homme est aussi un animal religieux, puisqu'il a conscience que le sens de tout ce qu'il fait est garanti par l'existence d'une réalité qui le dépasse, mais à laquelle il est relié. L'organisation de ce lien étant ce qu'on appelle une religion. Malheureusement, la représentation anthropomorphe que l'homme se fait de cette réalité mystérieuse transcendante fait de la religion un lieu de pouvoir dont des hommes et des femmes sont tentés de se servir pour assouvir leurs ambitions personnelles, en faisant croire à leurs fidèles mystifiés qu'ils font la volonté de Dieu. Les dérives les plus brutales de ce pouvoir sont, alors, justifiées par l'obligation du devoir divin.

**Dominique
NGOÏE-NGALLA**

AVIS DE RECRUTEMENT

Les établissements Best Man recherchent un (1) comptable et six (6) commerciaux représentant les critères ci-après:

1. Profil du comptable:

- Niveau Bac +3 ;
- Expérience professionnelle: 2 ans dans le domaine;
- Bonne connaissance de la comptabilité;
- Maîtrise des logiciels: Ciel compta et Sage;
- Etre âgé de 25 ans au moins et 40 ans au plus.

2. Profil commerciaux:

- Niveau Bac + 2;
- Bonne connaissance du marketing;
- Maîtrise des actions de terrain;
- Connaissance de l'outil informatique;
- Etre âgé de 25 au moins et 35 ans au plus.

Composition du dossier:

- Un (1) curriculum vitae;
- Une (1) lettre de motivation;
- Une (1) Copie légalisée du dernier diplôme;
- Un (1) extrait d'acte de naissance;
- Deux (2) photos couleur format identité;
- Un (1) certificat médical d'aptitude professionnelle.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante: bmmrecrutement@gmail.com

La date limite du dépôt de candidature est fixée au 26 décembre 2016.

INSERTION LEGALE

«SOCIETE CONGOLAISE DE SERVICES INDUSTRIELS»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
Capital social de Francs CFA : neuf millions (9.000.000)
Siège social: Base Aérienne, Rond-point Ilima, Villa n°20, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/13 B 1249
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire Areta Pascale MOUELLET, le 28 octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 29 octobre 2013, folio 190/24, n° 9553, la création d'une société ayant pour:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La vidange de tous types de fosses septiques et bacs à graisse; vidange de puisards et puits décanteur, inspection et curage des canalisations eaux usées et pluviales, détartrage très haute pression de colonnes verticales, nettoyage et dégazage de cuves, entretien station de relevage, micro-station d'épuration;
- Le terrassement, l'aménagement extérieurs, l'installation et la réhabilitation d'ouvrages d'assainissement, le drainage, travaux publics;
- La location de conteneurs et des bennes à ordures pour particuliers et professionnels; la collecte des ordures ménagères, le recyclage et le traitement des déchets industriels et commerciaux, le nettoyage de fin de chantiers, le dé-

blaiement d'usines, le nettoyage de voirie;

- Le forage d'eau vertical, géothermie sur nappes, le captage, le rabattement de nappe, puits à drain et d'infiltration, la réhabilitation de forage, sondages, essais;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

DENOMINATION: SOCIETE CONGOLAISE DE SERVICES INDUSTRIELS;
SIEGE SOCIAL: Base Aérienne, Rond-point Ilima, Villa n°20, Pointe-Noire;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

GERANCE: Monsieur Thomas RAJOT est nommé Gérant.

RCCM: CG/PNR/13 B 1249;
Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 Juillet 2016, sous le numéro CG/PNR/13 B 1249.

**Fait à Pointe-Noire,
le 3 octobre 2016.**

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA



legrand
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com